

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le comm. et l'ouvrier.

Le Canada

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour service irrégulier, téléphonez à MAIN 7697.

VOL. XIX No 27

BEAU ET CHAUD.

MONTREAL, MERCREDI, 4 MAI 1921

MINIMUM: 48; MAXIMUM: 64.

PRIX : TROIS SOUS

NOUVELLE OFFRE DE L'ALLEMAGNE

Elle aurait été envoyée à la commission des réparations

TERMES INCONNUS

Ils se rapprocheraient des décisions prises à Paris le 29 janvier

(Cable de la Presse Associée) Londres, 4. — Une nouvelle offre allemande aux alliés a été télégraphiée mardi de Berlin à l'ambassadeur allemand à Paris pour être communiquée à la commission des réparations. C'est ce que le "Times", dit apprendre de bonne autorité.

Les termes de l'offre ne sont pas connus, mais le "Times" croit qu'ils se rapprochent des décisions arrêtées par les alliés à Paris, le 29 janvier.

On présume que l'offre sera envoyée à Londres et présentée au Conseil Suprême aujourd'hui (mercredi). LA NOTE DE HUGHES Berlin, 3. — Peu après l'ouverture de la séance du Reichstag cet après-midi, Paul Loebe, président de la Chambre, a informé les députés que la réponse du secrétaire d'Etat Hughes aux contre-propositions de réparations envoyées par le Dr Simons, avait été reçue par le gouvernement. La réponse a été émise au Dr Simons à 11 heures 30 ce matin par le Loring Dresel, commissaire américain.

Georges Ledebour, chef social-démocrate, demanda que la Chambre discute immédiatement la note. La résolution fut rejetée par une grande majorité. Herr Loebe dit que le Dr Simons consulterait le comité des relations étrangères mercredi.

Le cabinet a été en séance jusqu'à trois heures cet après-midi.

Les journaux sont presque apathiques devant la réponse du gouvernement américain. Les organes nationalistes reprochent au Dr Simons d'avoir manqué de dignité en faisant appel à la médiation du président Harding.

La "Kreuz Zeitung", dit ce qui suit: "Maintenant que les bataillons français sont prêts à traverser le Rhin, il serait futile de faire de nouvelles contre-propositions. Elles seraient reçues avec mépris et moquerie."

Le "Lokal Anzeiger" dit que le refus de M. Hughes a créé une situation impossible pour le gouvernement, les experts et l'opinion publique allemande.

La "Boersen Zeitung" se dit déçue de la manière dont le refus américain a été formulé.

Les concerts seront défendus le dimanche

(Dépêche de la Presse Canadienne) Hamilton, 3. — Le "Hamilton Pressbury" a préparé ce matin une résolution demandant au conseil municipal d'interdire tous les concerts du dimanche à Hamilton. Le rev. S. Banks Nelson a dit qu'à Hamilton on devenait fou des concerts du dimanche. Durant les dernières six semaines, il s'est tenu au moins un concert par dimanche.

EN GARDE CONTRE CES CHAMPIGNONS

Conseils du ministère des Mines sur l'exploitation du MacKenzie

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 3. — Un communiqué du département des Mines dit que la découverte de pétrole en bas de Fort Norman sur la rivière Mackenzie est un événement important dans l'industrie minière du Canada.

Les représentants du département font remarquer cependant que l'achat sans discrétion d'actions de beaucoup de compagnies "champiignons" qui se forment dans le but d'acquiescer des terrains sur la rivière Mackenzie ne peut être recommandé.

La recherche du pétrole, même dans les meilleures conditions, est extrêmement hasardeuse et seule des géologues experts peuvent faire ce travail. La prise de possession de terrains au hasard pour but de spéculation doit être découragée et l'on reconnaît plus tard que la grande majorité de ces terrains acquis seulement dans l'espoir qu'ils pourraient être vendus à des compagnies prêtes à creuser des puits resteront sur les mains des spéculateurs. Il en résultera de grosses pertes pour les infortunés actionnaires.

Si James Lougheed, ministre des Mines, annonce la publication d'une édition révisée du rapport de MM. Cassell et Malcolm, deux fonctionnaires du département, touchant le bassin de la rivière Mackenzie. Des demandes d'information sont reçues par le département de toutes les parties du monde.

Harvey est parti pour l'Angleterre

(Dépêche de la Presse Associée) New-York, 3. — George Harvey, le nouvel ambassadeur américain en Grande-Bretagne, s'est embarqué aujourd'hui à bord du vapeur "Aquitania", pour Southampton. Il était accompagné de Mme Harvey et de son secrétaire.

LA LOI CONTRE LES DROGUES

On supprime la peine du fouet dans les punitions

LES FAILLITES Cette loi donne lieu à un très intéressant débat

(Tribune de la presse) Ottawa, 3. — Certaines lois d'importance relative ont été étudiées pendant la séance de l'après-midi, les modifications à la loi des produits de l'étable; la protection à accorder aux oiseaux migrateurs; l'établissement d'un Institut de recherches scientifiques; la loi des droits d'auteurs.

Le gros de la discussion s'est concentré sur les modifications à la loi des faillites. M. S. W. Jacobs a dirigé l'étude des 51 amendements à cette importante loi.

A droite, c'est l'hon. M. Guthrie qui présente ces changements. Il y eut de la discussion intéressante qui sortit souvent des technicalités légales. Ainsi M. Lucien Cannon fit un éloquent plaidoyer en faveur du Code civil de notre province. Il en montra l'excellence et dit que dans la province de Québec, l'opinion publique demandait de le respecter.

La loi actuelle paraît se superposer souvent à l'ancienne loi civile. Il reconnaît la nécessité d'une loi uniforme, mais il demande de ne pas enlever les droits existants et aux quels les Canadiens-français tiennent beaucoup.

Puisieurs députés ont pris part à cette discussion et ont spécialement MM. Du Tremblay, H. A. Fortier, Adolphe Stein.

Après plus de quatre heures de discussion, M. Guthrie proposa de reporter progressivement le projet de loi ayant trait aux modifications des produits de l'étable. On se souvient que l'an passé, le Parlement adoptait une mesure très sévère. Le colonel Currie croit que les amendements actuels vont avoir pour effet de permettre trop facilement la falsification. Ce projet est la une seconde fois et envoyé au comité de l'agriculture.

L'honorable M. Fielding veut savoir quand le gouvernement va déposer le budget.

L'hon. M. Meighen déclare qu'il répondra à cette question sous peu.

L'honorable M. Murphy demande si le gouvernement a accusé réception du mémoire de lord Shaughnessy et dans quel sens.

M. Meighen dit qu'il a répondu à l'ex-président du Pacifique Canadien lui-même, "offrant, je pense, à discuter le projet soumis".

Le Dr Tolmie a présenté certains amendements à la loi protégeant les oiseaux migrateurs. On élève la pénalité de \$100, à \$500. C'est un point qui sera bon de ne pas oublier.

Cette mesure a été lue une deuxième fois.

Sir George Foster proposa alors de discuter le projet constituant l'Institut des recherches scientifiques et industrielles.

UN ENVAHISSEMENT QU'IL FAUT ARRÊTER

Le commerce allemand fait disparaître des produits américains

TARIF DE PROTECTION L'Allemagne chemine vers un désastre, déclare M. Hoover

(Dépêche de la Presse Associée) Washington, 3. — Le secrétaire du Commerce, M. Hoover, a prié le comité du budget de la Chambre de faire immédiatement agir le congrès pour arrêter l'envahissement du commerce allemand. La renaissance du commerce allemand, dit-il, fait rapidement disparaître certaines lignes de produits américains du commerce.

Le Secrétaire a déclaré qu'il fallait un tarif de protection large. Il parla favorablement du changement projeté au sujet de la base d'évaluation des droits sur les importations. Le comité étudie l'établissement d'une forme d'évaluation pour supplanter le mode actuel de prélever les impôts sur la valeur des importations dans le pays de production.

Ce plan, dit M. Hoover, semble être la seule solution pour faire face à l'Allemagne et à d'autres pays étrangers dont la monnaie est très dépréciée. Bien que déclarant que ce n'est pas nécessaire en temps normal, il explique que les exigences du commerce actuel justifiaient d'agir dans le sens du bill qui est devant le comité.

L'Allemagne continue de soutenir indirectement ses industries, dit M. Hoover. Ses subsides, d'après les rapports des agents fédéraux s'élèvent à près de 50 pour cent du coût de la production.

Les méthodes suivies, d'après M. Hoover, sont une lourde contribution et aux chemins de fer et aux autres utilités publiques, les dépenses de services, qui devraient être évaluées par d'autres que le gouvernement.

Les Allemands sont capables d'accomplir le programme par l'émission de quantités illimitées de papier-monnaie, dit M. Hoover. Il déclara que cette politique conduirait à un désastre inévitable. Il est inconcevable que ce système dure permanentement, à moins que toutes les lois économiques soient renversées.

Le Sénat doit étudier le bill du tarif demain. Le bill devait y être présenté aujourd'hui, mais la discussion du bill d'immigration a causé un retard.

MOYEN D'ÉCHAPPER A LA JUSTICE

Le païe-maitre de Boston s'empoisonne après détournement

JUSQU'A UN PRÉSIDENT

(Dépêche de la Presse Associée) Boston, 3. — La police a annoncé, ce soir que Dennis H. Mahoney, païe-maitre de la ville s'était suicidé aujourd'hui après que l'on eut découvert un déficit de \$1,300 dans ses livres, somme qu'il a perdue à la bourse. Il a perdu sur des actions d'acier et des marks allemands achetés récemment, dit-on.

Une autopsie a révélé que Mahoney avait avalé du poison. Une bouteille vide a été trouvée près de son corps. Il était à l'emploi de la ville depuis dix-huit ans et païe-maitre depuis 1918. L'examen hebdomadaire de ses livres ne révélait aucune transaction touchée jusqu'à jeudi dernier, a déclaré ce soir le trésorier, Thomas W. Murray.

TRAITE SURFAITE Moorestown, New-Jersey, 3. — Joseph Kaighn, président de la Moorestown Trust Co., dans les livres duquel on a trouvé une traite surfaite au montant de \$30,000, a été trouvé mort dans sa cour aujourd'hui. Il avait la tête emportée par un coup de fusil qu'il s'est tiré en se couchant par terre. Le coroner Bolton a annoncé que c'était un suicide.

Le trésorier de la banque a déclaré que les directeurs avaient restitué la somme de leurs propres poches et que la banque ne perdrait pas un sou. Le déficit a été confirmé à la fin de la journée par le département des banques de l'état à Trenton. On a annoncé que deux examinateurs de banques, Alvan L. Fowler et Geo. B. Conover, avaient découvert le déficit vendredi dernier et avaient demandé des explications à Kaighn. Le président de la Banque avait avoué le déficit et promis de faire restitution.

Baisse du prix du charbon de cale

(Dépêche de la Presse Canadienne) Sydney, 3. — Le prix du charbon de cale aux quais de Sydney est tombé de \$10.50 à \$8.50 la tonne.

FENRENBACH ET SIMONS DANS UNE IMPASSE

(Cable de la Presse Associée) Berlin, 3. — On croit dans les milieux politiques que le refus des Etats-Unis de remettre les contre-propositions de réparations allemandes aux puissances alliées aura nécessairement pour résultat que le chancelier Fenrenbach et le ministre des Affaires Etrangères Simons donneront leur démission.

POINT DE TROUPES NOIRES SUR LA RUHR

L'occupation de la vallée allemande peut se faire en quelques heures

(Cable de la Presse Associée) Mayence, 3. — Le général Dégoutte, commandant des troupes alliées sur le Rhin, a dit aujourd'hui que quatre divisions d'infanterie seraient nécessaires pour occuper la Ruhr en plus de la division de cavalerie, commandée par le général Simon, maintenant à Dueseldorf. Ces unités seront tirées pour la plupart de la classe 1919.

Des instructions reçues de Paris aujourd'hui ont remis les opérations jusqu'à nouvel ordre, mais les préparatifs se continuent. Le gén. Dégoutte a dit que s'il recevait l'ordre d'avancer le 13 mai il serait prêt à marcher en quelques heures. L'impression générale veut dans les milieux militaires que l'occupation n'aura pas lieu.

Il y a environ 50,000 hommes de troupes françaises sur le Rhin, dont environ le tiers de Nord-Africains, Algériens et Marocains. Bien que les autorités militaires considèrent les Nord-Africains comme les meilleurs soldats de l'armée, elles ont décidé de ne pas les employer dans la Ruhr. Les Marocains ne sont pas considérés par les officiers militaires français comme des troupes noires. Ils viennent du département d'Alger, Oran et Constantine et ont le droit de vote comme tous les citoyens français.

Il y a quelques Annamites dans la zone d'occupation, la plupart employés dans le service des ravitaillements, mais il n'y a pas un seul soldat sénégalais dans la zone et les Sénégalais sont les seules troupes considérées comme noires par les Français.

L'Allemagne est en défaut de 20 milliards

(Cable de la Presse Associée) Paris, 3. — La commission des réparations a adressé une lettre à la commission des Fardeaux de Guerre allemande. Elle y récapitule la correspondance relative à l'obligation imposée à l'Allemagne par l'article 235 du traité de paix qui oblige l'Allemagne à payer vingt millions de marks or avant le 1er mai.

La lettre dit formellement que l'Allemagne est en défaut d'un moins douze millions de marks et avertit la commission qu'avis est immédiatement donné de ce défaut aux puissances intéressées, conformément au paragraphe 17 de l'annexe 2, partie 8 du traité.

CHRONIQUE MONDAINE

ANGLETERRE: Le Conseil Suprême enverra l'ultimatum allié à l'Allemagne avant six jours. — La somme exigée de l'Allemagne est fixée à 6,750,000,000 de livres sterling.

ALLEMAGNE: Le gouvernement de Berlin aurait fait de nouvelles offres de réparations.

FRANCE: Les relations avec le Vatican seraient renouées immédiatement.

IRLANDE: Les élections auront lieu le 24 mai.

ETATS-UNIS: James Stillman, président de la National City Bank, donne sa démission. — Réduction de salaire de 20 pour cent de la United States Steel. — Il faut empêcher l'envahissement allemand, dit Hoover.

CANADA: Le bill Spinney serait remis à une autre session. — Le ministère des mines met en garde contre l'exploitation du MacKenzie.

Chambre des Communes On discute la loi des drogues et le comité abolit la peine du fouet. — Des amendements à la loi des faillites sont également discutés.

ELECTIONS LE 24 EN IRLANDE

La proclamation à cet effet sera signée à Dublin aujourd'hui

MANIFESTE DE DE VALERA Il demande aux électeurs de se rallier à l'étendard républicain

(Cable de la Presse Associée) Dublin, 3. — Une proclamation électorale pour le sud et le nord de l'Irlande sera signée demain. Le greffier de la Couronne va immédiatement publier les brefs.

Le jour des nominations sera fixé au 13 mai et le jour des élections au 24.

La proclamation veut que le parlement du nord se réunisse le 7 juin et celui du sud le 28 juin.

MANIFESTE DE DE VALERA

Dublin, 3. — Eamon de Valera a publié aujourd'hui un manifeste où il demande au peuple irlandais de se rallier à l'étendard républicain aux prochaines élections.

"Par votre choix de candidats républicains aux élections générales de 1918, dit-il dans le manifeste, vous avez fait savoir votre volonté qui ne permettrait pas de se tromper. Sur vos suffrages la République Irlandaise a été constitutionnellement fondée et avec votre sanction le gouvernement élu a continué de procéder, organisant les troupes de l'Etat et demandant à tous les citoyens l'obéissance légitimement due à l'autorité constituée."

De Valera demande aux électeurs de confirmer l'autorité accordée en 1918 et de forcer la main du gouvernement contre l'ennemi et au dehors. Il dit que la politique Sinn Féin demeure sans changement; qu'elle défend le droit du peuple de déterminer la manière dont il doit être gouverné; le droit de tout citoyen d'avoir une voix égale dans cette détermination; l'égalité civile et religieuse et la représentation proportionnelle, sauvegarde des minorités.

LE BILL SPINNEY SERA MIS DE COTE

Le gouvernement devra imposer le bailloon s'il veut son adoption

FAIBLE MAJORITE

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 3. — Le "Citizen" publie en première page cet après-midi la nouvelle suivante:

"La faible majorité de quinze obtenue par le gouvernement ce matin sur les amendements à l'acte du service civil et la forte opposition qui s'est affirmée à l'adoption font douter si ces amendements seront adoptés à cette session, même si le comité spécial auxquels ils ont été référés suggère le contraire. Le gouvernement ne fait preuve d'aucun zèle particulier pour retourner à ce qu'il appelle le patronage politique, bien que ce soit encouragé par un bon nombre de ses partisans. Les libéraux ont fait savoir hier que le bill ne passerait que si on leur imposait le bailloon et si tel est l'avenir il est très douteux que le gouvernement insiste. La majorité de ce matin est la plus faible qui ait été enregistrée dans ce parlement."

PROTESTATIONS

Ottawa, 3. — C. G. MacNeil, secrétaire de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, a envoyé des protestations au premier ministre contre le projet de restauration du patronage dans le service civil. M. MacNeil prétend que le patronage politique annule pratiquement les privilèges accordés aux anciens combattants en fait de position du gouvernement.

L'ATTITUDE DES FONCTIONNAIRES

Ottawa, 3. — Il est probable que les fonctionnaires vont fortement protester contre les amendements à la loi du service civil au parlement. Des réunions ont lieu tous les jours. La Fédération du Service Civil, qui compte maintenant près de 15,000 membres, oppose au patronage.

Fin de saison sur l'Atlantique

(Dépêche de la Presse Associée) Portland, Maine, 3. — La saison de la navigation d'hiver et de printemps sur l'Atlantique va se terminer demain par le départ du nouveau vapeur "Adelina" portant une cargaison de grain pour le gouvernement italien.

REPRISE DES NEGOCIATIONS

Une conférence entre marins et armateurs aurait lieu aujourd'hui

APPEL DES RESERVES La situation causée par la grève n'est pas trop mauvaise

(Dépêche de la Presse Canadienne) Washington, 3. — Le président Benson, du "shipping board", a laissé entendre aujourd'hui que la reprise des négociations entre le "shipping board", les armateurs et les marins aurait lieu tout prochainement. Une conférence de tous les intéressés aura peut-être lieu demain. Les négociations ont été interrompues subitement vendredi dernier, lorsque les marins refusèrent d'accepter une réduction de salaire de 10 pour cent ordonnée par le "shipping board". Les employés référèrent leur cause au président Harding qui chargea les secrétaires Davis et Hoover de la question. Ce dernier a rencontré les chefs des unions.

Depuis hier, a déclaré le président Benson, tout le problème a été directement entre les mains du secrétaire Davis. Il a ajouté que la situation donnait lieu d'espérer. Discutant la possibilité d'une conférence pour demain, le président a dit qu'un comité d'armateurs était en route pour Washington, mais que tous les intéressés pourraient ne pas être arrivés demain.

Les règlements de travail proposés par le secrétaire Davis auraient été approuvés par les officiers des unions qui étaient dirigés par Thomas B. Healy, représentants des ingénieurs de l'Atlantique au Pacifique. La question des réductions de salaires n'a pas été discutée. Les chefs des unions vont se réunir de nouveau demain avec le secrétaire Davis.

Il se peut que l'on emploie les réserves de la marine pour former l'équipage des vaisseaux du "shipping board". Les représentants des ingénieurs se sont déclarés enchantés du projet, vu que la plupart d'entre eux sont des réservistes de marine.

Les rapports reçus par le "shipping board" aujourd'hui font voir que le mouvement des vaisseaux est satisfaisant. On a eu de la difficulté à New-York où les marins interdisaient l'arrivée des bureaux de recrutement du "shipping board". A Baltimore, la situation laisse à désirer.

A Boston, Norfolk, Savannah et Charleston, l'on n'aurait pas de difficulté.

A Galveston, c'est l'arrêt total. La situation est bonne à Nouvelle-Orléans.

Sur la Côte du Pacifique, il n'y a pas de difficulté à Seattle, Portland ou San Francisco.

Les marins ont prétendu que la réduction de 15 pour cent du "shipping board" équivalait à une réduction de quarante à cinquante pour cent. Le président Benson a déclaré que la différence était constituée par la perte du travail supplémentaire, le "shipping board" peut faire une grande économie. L'an dernier, six millions de dollars ont été payés pour travail supplémentaire, soit 10 pour cent des salaires.

SITUATION QUI DONNE A ESPERER

Washington, 3. — Une conférence qui sera tenue ici demain entre tous les intéressés à la grève des marins est sous étude, a déclaré le président Benson, du "shipping board", aujourd'hui.

Les secrétaires Davis et Hoover et le président Benson étaient si l'on n'est pas possible de tenir la conférence. Un comité d'armateurs doit arriver à Washington ce soir, mais on ne sait pas encore si tous les intéressés pourront assister à une conférence demain.

Le secrétaire Davis, au dire du président, a représenté le gouvernement dans les négociations. La situation donne à espérer.

M. Meighen partirait de Québec le 7 juin

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 3. — Il est appert que le premier ministre va s'embarquer pour l'Angleterre à bord de l'"Empress of Britain" qui part de Québec le 7 juin. La date du départ du premier ministre va dépendre de la prorogation, il va sans dire.

JAMES A. STILLMAN DONNE SA DEMISSIO

Le président de la National City Bank va diriger sa cause

DEVANT L'ARBITRE

Des témoins de Trois-Rivières sont arrivés à New-York hier

(Dépêche de la Presse Associée) New-York, 3. — A la veille de l'audience, au sujet de son divorce, James A. Stillman a aujourd'hui donné sa démission comme président de la National City Bank, la plus grande institution du genre aux Etats-Unis. Des rumeurs voulant qu'il allait abandonner cette position, que son père avait occupée avant lui, ont circulé fréquemment depuis que le banquier et sa femme se sont ouvertement accusés l'un l'autre d'infidélité.

M. Stillman a cherché sans succès à prendre sa retraite il y a plusieurs semaines après que sa femme l'eut accusé d'être le père d'un enfant d'une ballerine du Broadway.

Les directeurs ont la première fois refusé sa démission à l'unanimité. Aujourd'hui, M. Stillman a de nouveau cherché à quitter la position. Sa démission a été acceptée et Charles Edwin Mitchell, président de la National City Cy, a été élu pour lui succéder. M. Stillman a quitté son titre de président du bureau des directeurs, cette position allant à E. P. Swenson.

Le financier en retraite est né il y a 45 ans. Sa famille comptait sa richesse par millions. Lorsque son père, James Stillman, président de la National City Bank, mourut, il laissa une fortune de \$401,000,000 qui fut partagée entre cinq enfants: James A. Stillman, Mme Wm. Rockefeller et Mme Percy C. Rockefeller.

Le 3 juin 1919, James A. Stillman fut élu à la présidence de la banque en remplacement de Frank A. Vanderlip, qui donna sa démission ce jour-là.

M. Stillman est directeur de plusieurs autres puissantes corporations dont des chemins de fer, des banques et des compagnies d'assurance. Il est membre de quelques-uns des plus riches clubs de New-York et des environs.

Demain matin, le banquier va prendre activement la direction de sa cause de divorce, au commencement de la deuxième série d'audiences devant l'arbitre Daniel J. Gleason. Les témoignages qui seront déposés contre Mme Stillman prendront au moins trois jours et déclare les avocats la banquier. Quelques témoins vont appuyer l'assertion de M. Stillman, qui sa femme est la mère d'un enfant qui serait né d'un ancien serviteur et quide, Fred Beauvais. On a appris que d'autres accusations de mauvaise conduite seront portées contre Mme Stillman aux nouvelles audiences, qui seront secrètes.

Parmi les témoins qui sont arrivés aujourd'hui on en remarque plusieurs de Trois-Rivières, P.Q., endroit où était situé le camp d'été où Beauvais était engagé.

Des témoins cités par l'avocat de Mme Stillman ne seront entendus qu'à un autre terme.

BAISSE DES SALAIRES DES METALLURGISTES

La U. S. Steel Corporation va appliquer une réduction de 20 p.c.

(Dépêche de la Presse Associée) New-York, 3. — M. Albert H. Gary, président de la United States Steel Corporation, a annoncé aujourd'hui qu'une réduction de salaires d'environ 20 pour cent pour les journaliers entrerait en vigueur le 16 mai et que les anciens taux seraient rétablis équitablement. On évaluait de 150,000 à 175,000 le nombre des employés de la compagnie qui sont affectés.

M. Gary a aussi déclaré que la corporation avait été incapable de trouver une base acceptable pour l'abandon complet de la journée de 12 heures. Il ajouta que l'équipe de 12 heures avait déjà été éliminée dans quelques départements et que des efforts seraient continués dans le but d'éliminer ces longues heures de travail à l'avenir. M. Gary a exprimé l'opinion que la corporation ne pouvait satisfaire les employés en réduisant les heures.

Durant 1920, la moyenne du salaire journalier des employés était de \$6.96 contre \$6.12 en 1919, d'après les relevés de la corporation. La compagnie avait en 1920, 267,000 employés auxquels elle a distribué \$581,357,925 en salaires.

La moyenne de la réduction serait de près de \$1.40 par jour. Ce sera à peu près \$150,000,000 de moins par année au compte des salaires.

Bibliothèque du Parlement.
1 Jan 22-5788

CHRONIQUE DES SPORTS

BABY GRAND L'EMPORTE SUR DR JOE ET HERD GIRL, HIER

Le pur sang de l'établissement Ross a facilement disposé de ses adversaires dans la principale épreuve, à l'ouverture de la réunion de Pimlico. — Houdini a gagné le steeplechase Inaugural.

RESULTATS DU KENTUCKY

A PIMLICO

Baltimore, Md., 3. — La réunion du printemps du Maryland Jockey Club a été inaugurée hier après-midi, et une foule énorme, accourue de tous les grands centres environnants, a été témoin d'une belle journée de courses.

Le handicap des Marchands, d'une distance d'un mile, ouvert aux pur sang de la division des trois ans et plus, était le principal numéro à l'affiche, et Nedding, ainsi que King's Champion, ont été les favoris. Le pur sang seulement y a pris part et Baby Grand de l'établissement Ross a facilement vaincu ses adversaires. Dr. Joe et Hurd Girl, qui se classaient deuxième et troisième respectivement.

Le steeplechase Inaugural était un autre numéro spécial à l'affiche et il s'est terminé par une victoire pour Houdini, du même établissement. Widener, qui, par le fait, s'est trouvé à la tête du rang des favoris. Neuf autres concurrents ont pris part à la course et Royal Arch a fini en deuxième place tandis que Elysian a dû se contenter de la petite part de la bourse. Le vainqueur a rapporté plus de six fois un à ceux qui ont parié sur ses chances.

Pimlico, 3. — Résultats complets des courses de cet après-midi: PREMIERE COURSE, deux ans, 4 furlongs, 1. Prodigious, 107, Mountain Belle, 109, 2. Maryland, 115, 3. Caretaker, 107, 4. King, 109, 5. 19-5. Tricks Tom Cassidy, 107, 6. Belmont et Devonite ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, trois ans et plus, six furlongs, 1. Uncle John, 105, Grunsel, 35.10, 14.80, 8.10; 2. Bride of India, 115, 3. 10.10; 4. 9.90; 5. Dixie, 105, 6. 4.30, 7. 3.70; 2. Maryland Belle, 107, 3. 3.90, 4. 3.90, 5. 3.90, 6. 3.90, 7. 3.90, 8. 3.90, 9. 3.90, 10. 3.90, 11. 3.90, 12. 3.90, 13. 3.90, 14. 3.90, 15. 3.90, 16. 3.90, 17. 3.90, 18. 3.90, 19. 3.90, 20. 3.90, 21. 3.90, 22. 3.90, 23. 3.90, 24. 3.90, 25. 3.90, 26. 3.90, 27. 3.90, 28. 3.90, 29. 3.90, 30. 3.90, 31. 3.90, 32. 3.90, 33. 3.90, 34. 3.90, 35. 3.90, 36. 3.90, 37. 3.90, 38. 3.90, 39. 3.90, 40. 3.90, 41. 3.90, 42. 3.90, 43. 3.90, 44. 3.90, 45. 3.90, 46. 3.90, 47. 3.90, 48. 3.90, 49. 3.90, 50. 3.90, 51. 3.90, 52. 3.90, 53. 3.90, 54. 3.90, 55. 3.90, 56. 3.90, 57. 3.90, 58. 3.90, 59. 3.90, 60. 3.90, 61. 3.90, 62. 3.90, 63. 3.90, 64. 3.90, 65. 3.90, 66. 3.90, 67. 3.90, 68. 3.90, 69. 3.90, 70. 3.90, 71. 3.90, 72. 3.90, 73. 3.90, 74. 3.90, 75. 3.90, 76. 3.90, 77. 3.90, 78. 3.90, 79. 3.90, 80. 3.90, 81. 3.90, 82. 3.90, 83. 3.90, 84. 3.90, 85. 3.90, 86. 3.90, 87. 3.90, 88. 3.90, 89. 3.90, 90. 3.90, 91. 3.90, 92. 3.90, 93. 3.90, 94. 3.90, 95. 3.90, 96. 3.90, 97. 3.90, 98. 3.90, 99. 3.90, 100. 3.90, 101. 3.90, 102. 3.90, 103. 3.90, 104. 3.90, 105. 3.90, 106. 3.90, 107. 3.90, 108. 3.90, 109. 3.90, 110. 3.90, 111. 3.90, 112. 3.90, 113. 3.90, 114. 3.90, 115. 3.90, 116. 3.90, 117. 3.90, 118. 3.90, 119. 3.90, 120. 3.90, 121. 3.90, 122. 3.90, 123. 3.90, 124. 3.90, 125. 3.90, 126. 3.90, 127. 3.90, 128. 3.90, 129. 3.90, 130. 3.90, 131. 3.90, 132. 3.90, 133. 3.90, 134. 3.90, 135. 3.90, 136. 3.90, 137. 3.90, 138. 3.90, 139. 3.90, 140. 3.90, 141. 3.90, 142. 3.90, 143. 3.90, 144. 3.90, 145. 3.90, 146. 3.90, 147. 3.90, 148. 3.90, 149. 3.90, 150. 3.90, 151. 3.90, 152. 3.90, 153. 3.90, 154. 3.90, 155. 3.90, 156. 3.90, 157. 3.90, 158. 3.90, 159. 3.90, 160. 3.90, 161. 3.90, 162. 3.90, 163. 3.90, 164. 3.90, 165. 3.90, 166. 3.90, 167. 3.90, 168. 3.90, 169. 3.90, 170. 3.90, 171. 3.90, 172. 3.90, 173. 3.90, 174. 3.90, 175. 3.90, 176. 3.90, 177. 3.90, 178. 3.90, 179. 3.90, 180. 3.90, 181. 3.90, 182. 3.90, 183. 3.90, 184. 3.90, 185. 3.90, 186. 3.90, 187. 3.90, 188. 3.90, 189. 3.90, 190. 3.90, 191. 3.90, 192. 3.90, 193. 3.90, 194. 3.90, 195. 3.90, 196. 3.90, 197. 3.90, 198. 3.90, 199. 3.90, 200. 3.90, 201. 3.90, 202. 3.90, 203. 3.90, 204. 3.90, 205. 3.90, 206. 3.90, 207. 3.90, 208. 3.90, 209. 3.90, 210. 3.90, 211. 3.90, 212. 3.90, 213. 3.90, 214. 3.90, 215. 3.90, 216. 3.90, 217. 3.90, 218. 3.90, 219. 3.90, 220. 3.90, 221. 3.90, 222. 3.90, 223. 3.90, 224. 3.90, 225. 3.90, 226. 3.90, 227. 3.90, 228. 3.90, 229. 3.90, 230. 3.90, 231. 3.90, 232. 3.90, 233. 3.90, 234. 3.90, 235. 3.90, 236. 3.90, 237. 3.90, 238. 3.90, 239. 3.90, 240. 3.90, 241. 3.90, 242. 3.90, 243. 3.90, 244. 3.90, 245. 3.90, 246. 3.90, 247. 3.90, 248. 3.90, 249. 3.90, 250. 3.90, 251. 3.90, 252. 3.90, 253. 3.90, 254. 3.90, 255. 3.90, 256. 3.90, 257. 3.90, 258. 3.90, 259. 3.90, 260. 3.90, 261. 3.90, 262. 3.90, 263. 3.90, 264. 3.90, 265. 3.90, 266. 3.90, 267. 3.90, 268. 3.90, 269. 3.90, 270. 3.90, 271. 3.90, 272. 3.90, 273. 3.90, 274. 3.90, 275. 3.90, 276. 3.90, 277. 3.90, 278. 3.90, 279. 3.90, 280. 3.90, 281. 3.90, 282. 3.90, 283. 3.90, 284. 3.90, 285. 3.90, 286. 3.90, 287. 3.90, 288. 3.90, 289. 3.90, 290. 3.90, 291. 3.90, 292. 3.90, 293. 3.90, 294. 3.90, 295. 3.90, 296. 3.90, 297. 3.90, 298. 3.90, 299. 3.90, 300. 3.90, 301. 3.90, 302. 3.90, 303. 3.90, 304. 3.90, 305. 3.90, 306. 3.90, 307. 3.90, 308. 3.90, 309. 3.90, 310. 3.90, 311. 3.90, 312. 3.90, 313. 3.90, 314. 3.90, 315. 3.90, 316. 3.90, 317. 3.90, 318. 3.90, 319. 3.90, 320. 3.90, 321. 3.90, 322. 3.90, 323. 3.90, 324. 3.90, 325. 3.90, 326. 3.90, 327. 3.90, 328. 3.90, 329. 3.90, 330. 3.90, 331. 3.90, 332. 3.90, 333. 3.90, 334. 3.90, 335. 3.90, 336. 3.90, 337. 3.90, 338. 3.90, 339. 3.90, 340. 3.90, 341. 3.90, 342. 3.90, 343. 3.90, 344. 3.90, 345. 3.90, 346. 3.90, 347. 3.90, 348. 3.90, 349. 3.90, 350. 3.90, 351. 3.90, 352. 3.90, 353. 3.90, 354. 3.90, 355. 3.90, 356. 3.90, 357. 3.90, 358. 3.90, 359. 3.90, 360. 3.90, 361. 3.90, 362. 3.90, 363. 3.90, 364. 3.90, 365. 3.90, 366. 3.90, 367. 3.90, 368. 3.90, 369. 3.90, 370. 3.90, 371. 3.90, 372. 3.90, 373. 3.90, 374. 3.90, 375. 3.90, 376. 3.90, 377. 3.90, 378. 3.90, 379. 3.90, 380. 3.90, 381. 3.90, 382. 3.90, 383. 3.90, 384. 3.90, 385. 3.90, 386. 3.90, 387. 3.90, 388. 3.90, 389. 3.90, 390. 3.90, 391. 3.90, 392. 3.90, 393. 3.90, 394. 3.90, 395. 3.90, 396. 3.90, 397. 3.90, 398. 3.90, 399. 3.90, 400. 3.90, 401. 3.90, 402. 3.90, 403. 3.90, 404. 3.90, 405. 3.90, 406. 3.90, 407. 3.90, 408. 3.90, 409. 3.90, 410. 3.90, 411. 3.90, 412. 3.90, 413. 3.90, 414. 3.90, 415. 3.90, 416. 3.90, 417. 3.90, 418. 3.90, 419. 3.90, 420. 3.90, 421. 3.90, 422. 3.90, 423. 3.90, 424. 3.90, 425. 3.90, 426. 3.90, 427. 3.90, 428. 3.90, 429. 3.90, 430. 3.90, 431. 3.90, 432. 3.90, 433. 3.90, 434. 3.90, 435. 3.90, 436. 3.90, 437. 3.90, 438. 3.90, 439. 3.90, 440. 3.90, 441. 3.90, 442. 3.90, 443. 3.90, 444. 3.90, 445. 3.90, 446. 3.90, 447. 3.90, 448. 3.90, 449. 3.90, 450. 3.90, 451. 3.90, 452. 3.90, 453. 3.90, 454. 3.90, 455. 3.90, 456. 3.90, 457. 3.90, 458. 3.90, 459. 3.90, 460. 3.90, 461. 3.90, 462. 3.90, 463. 3.90, 464. 3.90, 465. 3.90, 466. 3.90, 467. 3.90, 468. 3.90, 469. 3.90, 470. 3.90, 471. 3.90, 472. 3.90, 473. 3.90, 474. 3.90, 475. 3.90, 476. 3.90, 477. 3.90, 478. 3.90, 479. 3.90, 480. 3.90, 481. 3.90, 482. 3.90, 483. 3.90, 484. 3.90, 485. 3.90, 486. 3.90, 487. 3.90, 488. 3.90, 489. 3.90, 490. 3.90, 491. 3.90, 492. 3.90, 493. 3.90, 494. 3.90, 495. 3.90, 496. 3.90, 497. 3.90, 498. 3.90, 499. 3.90, 500. 3.90, 501. 3.90, 502. 3.90, 503. 3.90, 504. 3.90, 505. 3.90, 506. 3.90, 507. 3.90, 508. 3.90, 509. 3.90, 510. 3.90, 511. 3.90, 512. 3.90, 513. 3.90, 514. 3.90, 515. 3.90, 516. 3.90, 517. 3.90, 518. 3.90, 519. 3.90, 520. 3.90, 521. 3.90, 522. 3.90, 523. 3.90, 524. 3.90, 525. 3.90, 526. 3.90, 527. 3.90, 528. 3.90, 529. 3.90, 530. 3.90, 531. 3.90, 532. 3.90, 533. 3.90, 534. 3.90, 535. 3.90, 536. 3.90, 537. 3.90, 538. 3.90, 539. 3.90, 540. 3.90, 541. 3.90, 542. 3.90, 543. 3.90, 544. 3.90, 545. 3.90, 546. 3.90, 547. 3.90, 548. 3.90, 549. 3.90, 550. 3.90, 551. 3.90, 552. 3.90, 553. 3.90, 554. 3.90, 555. 3.90, 556. 3.90, 557. 3.90, 558. 3.90, 559. 3.90, 560. 3.90, 561. 3.90, 562. 3.90, 563. 3.90, 564. 3.90, 565. 3.90, 566. 3.90, 567. 3.90, 568. 3.90, 569. 3.90, 570. 3.90, 571. 3.90, 572. 3.90, 573. 3.90, 574. 3.90, 575. 3.90, 576. 3.90, 577. 3.90, 578. 3.90, 579. 3.90, 580. 3.90, 581. 3.90, 582. 3.90, 583. 3.90, 584. 3.90, 585. 3.90, 586. 3.90, 587. 3.90, 588. 3.90, 589. 3.90, 590. 3.90, 591. 3.90, 592. 3.90, 593. 3.90, 594. 3.90, 595. 3.90, 596. 3.90, 597. 3.90, 598. 3.90, 599. 3.90, 600. 3.90, 601. 3.90, 602. 3.90, 603. 3.90, 604. 3.90, 605. 3.90, 606. 3.90, 607. 3.90, 608. 3.90, 609. 3.90, 610. 3.90, 611. 3.90, 612. 3.90, 613. 3.90, 614. 3.90, 615. 3.90, 616. 3.90, 617. 3.90, 618. 3.90, 619. 3.90, 620. 3.90, 621. 3.90, 622. 3.90, 623. 3.90, 624. 3.90, 625. 3.90, 626. 3.90, 627. 3.90, 628. 3.90, 629. 3.90, 630. 3.90, 631. 3.90, 632. 3.90, 633. 3.90, 634. 3.90, 635. 3.90, 636. 3.90, 637. 3.90, 638. 3.90, 639. 3.90, 640. 3.90, 641. 3.90, 642. 3.90, 643. 3.90, 644. 3.90, 645. 3.90, 646. 3.90, 647. 3.90, 648. 3.90, 649. 3.90, 650. 3.90, 651. 3.90, 652. 3.90, 653. 3.90, 654. 3.90, 655. 3.90, 656. 3.90, 657. 3.90, 658. 3.90, 659. 3.90, 660. 3.90, 661. 3.90, 662. 3.90, 663. 3.90, 664. 3.90, 665. 3.90, 666. 3.90, 667. 3.90, 668. 3.90, 669. 3.90, 670. 3.90, 671. 3.90, 672. 3.90, 673. 3.90, 674. 3.90, 675. 3.90, 676. 3.90, 677. 3.90, 678. 3.90, 679. 3.90, 680. 3.90, 681. 3.90, 682. 3.90, 683. 3.90, 684. 3.90, 685. 3.90, 686. 3.90, 687. 3.90, 688. 3.90, 689. 3.90, 690. 3.90, 691. 3.90, 692. 3.90, 693. 3.90, 694. 3.90, 695. 3.90, 696. 3.90, 697. 3.90, 698. 3.90, 699. 3.90, 700. 3.90, 701. 3.90, 702. 3.90, 703. 3.90, 704. 3.90, 705. 3.90, 706. 3.90, 707. 3.90, 708. 3.90, 709. 3.90, 710. 3.90, 711. 3.90, 712. 3.90, 713. 3.90, 714. 3.90, 715. 3.90, 716. 3.90, 717. 3.90, 718. 3.90, 719. 3.90, 720. 3.90, 721. 3.90, 722. 3.90, 723. 3.90, 724. 3.90, 725. 3.90, 726. 3.90, 727. 3.90, 728. 3.90, 729. 3.90, 730. 3.90, 731. 3.90, 732. 3.90, 733. 3.90, 734. 3.90, 735. 3.90, 736. 3.90, 737. 3.90, 738. 3.90, 739. 3.90, 740. 3.90, 741. 3.90, 742. 3.90, 743. 3.90, 744. 3.90, 745. 3.90, 746. 3.90, 747. 3.90, 748. 3.90, 749. 3.90, 750. 3.90, 751. 3.90, 752. 3.90, 753. 3.90, 754. 3.90, 755. 3.90, 756. 3.90, 757. 3.90, 758. 3.90, 759. 3.90, 760. 3.90, 761. 3.90, 762. 3.90, 763. 3.90, 764. 3.90, 765. 3.90, 766. 3.90, 767. 3.90, 768. 3.90, 769. 3.90, 770. 3.90, 771. 3.90, 772. 3.90, 773. 3.90, 774. 3.90, 775. 3.90, 776. 3.90, 777. 3.90, 778. 3.90, 779. 3.90, 780. 3.90, 781. 3.90, 782. 3.90, 783. 3.90, 784. 3.90, 785. 3.90, 786. 3.90, 787. 3.90, 788. 3.90, 789. 3.90, 790. 3.90, 791. 3.90, 792. 3.90, 793. 3.90, 794. 3.90, 795. 3.90, 796. 3.90, 797. 3.90, 798. 3.90, 799. 3.90, 800. 3.90, 801. 3.90, 802. 3.90, 803. 3.90, 804. 3.90, 805. 3.90, 806. 3.90, 807. 3.90, 808. 3.90, 809. 3.90, 810. 3.90, 811. 3.90, 812. 3.90, 813. 3.90, 814. 3.90, 815. 3.90, 816. 3.90, 817. 3.90, 818. 3.90, 819. 3.90, 820. 3.90, 821. 3.90, 822. 3.90, 823. 3.90, 824. 3.90, 825. 3.90, 826. 3.90, 827. 3.90, 828. 3.90, 829. 3.90, 830. 3.90, 831. 3.90, 832. 3.90, 833. 3.90, 834. 3.90, 835. 3.90, 836. 3.90, 837. 3.90, 838. 3.90, 839. 3.90, 840. 3.90, 841. 3.90, 842. 3.90, 843. 3.90, 844. 3.90, 845. 3.90, 846. 3.90, 847. 3.90, 848. 3.90, 849. 3.90, 850. 3.90, 851. 3.90, 852. 3.90, 853. 3.90, 854. 3.90, 855. 3.90, 856. 3.90, 857. 3.90, 858. 3.90, 859. 3.90, 860. 3.90, 861. 3.90, 862. 3.90, 863. 3.90, 864. 3.90, 865. 3.90, 866. 3.90, 867. 3.90, 868. 3.90, 869. 3.90, 870. 3.90, 871. 3.90, 872. 3.90, 873. 3.90, 874. 3.90, 875. 3.90, 876. 3.90, 877. 3.90, 878. 3.90, 879. 3.90, 880. 3.90, 881. 3.90, 882. 3.90, 883. 3.90, 884. 3.90, 885. 3.90, 886. 3.90, 887. 3.90, 888. 3.90, 889. 3.90, 890. 3.90, 891. 3.90, 892. 3.90, 893. 3.90, 894. 3.90, 895. 3.90, 896. 3.90, 897. 3.90, 898. 3.90, 899. 3.90, 900. 3.90, 901. 3.90, 902. 3.90, 903. 3.90, 904. 3.90, 905. 3.90, 906. 3.90, 907. 3.90, 908. 3.90, 909. 3.90, 910. 3.90, 911. 3.90, 912. 3.90, 913. 3.90, 914. 3.90, 915. 3.90, 916. 3.90, 917. 3.90, 918. 3.90, 919. 3.90, 920. 3.90, 921. 3.90, 922. 3.90, 923. 3.90, 924. 3.90, 925. 3.90, 926. 3.90, 927. 3.90, 928. 3.90, 929. 3.90, 930. 3.90, 931. 3.90, 932. 3.90, 933. 3.90, 934. 3.90, 935. 3.90, 936. 3.90, 937. 3.90, 938. 3.90, 939. 3.90, 940. 3.90, 941. 3.90, 942. 3.90, 943. 3.90, 944. 3.90, 945. 3.90, 946. 3.90, 947. 3.90, 948. 3.90, 949. 3.90, 950. 3.90, 951. 3.90, 952. 3.90, 953. 3.90, 954. 3.90, 955. 3.90, 956. 3.90, 957. 3.90, 958. 3.90, 959. 3.90, 960. 3.90, 961. 3.90, 962. 3.90, 963. 3.90, 964. 3.90, 965. 3.90, 966. 3.90, 967. 3.90, 968. 3.90, 969. 3.90, 970. 3.90, 971. 3.90, 972. 3.90, 973. 3.90, 974. 3.90, 975. 3.90, 976. 3.90, 977. 3.90, 978. 3.90, 979. 3.90, 980. 3.90, 981. 3.90, 982. 3.90, 983. 3.90, 984. 3.90, 985. 3.90, 986. 3.90, 987. 3.90, 988. 3.90, 989. 3.90, 990. 3.90, 991. 3.90, 992. 3.90, 993. 3.90, 994. 3.90, 995. 3.90, 996. 3.90, 997. 3.90, 998. 3.90, 999. 3.90, 1000. 3.90, 1001. 3.90, 1002. 3.90, 1003. 3.90, 1004. 3.90, 1005. 3.90, 1006. 3.90, 1007. 3.90, 1008. 3.90, 1009. 3.90, 1010. 3.90, 1011. 3.90, 1012. 3.90, 1013. 3.90, 1014. 3.90, 1015. 3.90, 1016. 3.90, 1017. 3.90, 1018. 3.90, 1019. 3.90, 1020. 3.90, 1021. 3.90, 1022. 3.90, 1023. 3.90, 1024. 3.90, 1025. 3.90, 1026. 3.90, 1027. 3.90, 1028. 3.90, 1029. 3.90, 1030. 3.90, 1031. 3.90, 1032. 3.90, 1033. 3.90, 1034. 3.90, 1035. 3.90, 1036. 3.90, 1037. 3.90, 1038. 3.90, 10

UNE ASSEMBLEE DU MAIRE MARTIN A COTE DES NEIGES

Plusieurs orateurs y adressent la parole, hier soir, en faveur de la "cédule B." qu'ils proclament préférable à la "cédule A." — Les différentes administrations de Montréal pendant les dernières années. — Les trente-cinq quartiers.

Un bel auditoire assistait hier soir, à l'assemblée du maire Martin, tenue à la Côte-des-Neiges, sous la présidence de M. N. Nolin, M. Henri Bissonnette remplissait les fonctions de secrétaire.

L'un des faits les plus saillants de la réunion fut les louanges faites par M. D. Sauriol à l'adresse du gouvernement provincial et de M. Tasche, dont il a vanté la sagesse, la prudence, dont il avait fait preuve quand on a soumis le projet de la Commission de la Charte.

Il y eut plusieurs orateurs, entr'autres le maire Martin, M. Emilie Demers, le Dr G. A. Lacombe, MM. P. E. Wilson, D. Sauriol et l'échevin Georges Vandaele.

Le maire Martin a fait une revue des différentes administrations de Montréal, au cours des dernières années. Il a parlé de l'augmentation de la dette municipale, et des "dangers" dont nous sommes menacés par la cédule "A." Il a fait la comparaison des deux projets appuyés sur les inconvénients de la cédule "A", qu'il a dénoncée comme étant le système de ceux qui, à coup d'argent, pourrissent les candidats qu'ils voulaient élire les candidats qu'ils voulaient.

Le système des trente-cinq quartiers est préférable, conclut-il, à l'unité, si elle a à cœur l'intérêt et la prospérité de Montréal. Le Dr Lacombe déplore l'apathie montréalaise, devant une question aussi grave. Il avoue qu'il ne comprend pas du tout la représentation proportionnelle et dit qu'il n'est pas prêt à admettre ce qu'il ne comprend pas. Il a parlé des administrations précédentes qu'il a vivement critiquées. Les autres orateurs ont aussi critiqué la cédule "A" qu'ils ont dénommée "projet Gambaetta", le "projet des socialistes", etc. M. Wilson a lancé plusieurs accusations directes contre les membres de la Commission de la Charte. M. Sauriol a ajouté que "la Presse" n'a pas dit la vérité lorsqu'elle a publié que le système de la représentation proportionnelle avait été adopté en France et en Angleterre.

Le maire Martin, dans ses déclarations, a mis le public en garde contre plusieurs membres de la Commission de la Charte, qui, dit-il, sont les auteurs de nos anciennes administrations qui nous ont ennuies tant de dommages. Il a expliqué qu'il avait sous l'idée de soumettre un deuxième projet dit "cédule B", quand il s'était aperçu que lors de la présentation du projet de la Commission de la Charte, le dernier n'était pas accompagné d'un rapport de membres dissidents dans la Commission.

Il voit dans la cédule "A" beaucoup de dangers, beaucoup plus de dangers qu'en 1910, tandis qu'il n'en remarque pas dans la cédule B qu'il appelle son projet parce qu'il contient une grande partie de ce qu'il avait soumis tout d'abord. Il était en faveur des trente-cinq quartiers.

Il a mis en évidence l'attitude de la commission qui s'était d'abord prononcée en faveur de neuf échevins, et qui s'est ensuite divisée pour diviser Montréal en trois quartiers avec cinq échevins chacun. Avec la cédule B, tous les quartiers auront deux représentants chacun, et les électeurs éliront quand ils le voudront, tandis qu'avec la cédule A, ils ne le pourront pas parce que les candidats élus seront aidés par ceux qui ont beaucoup d'argent. Il

considère que celle-ci nous ramène à la situation de 1910. Il affirme que si nous avions eu des administrations meilleures, nous ne serions pas en face d'une dette de près de \$121,000,000. La cédule A, dit-il, c'est le fort contre le faible. Il ne s'agit point de nationalités, ni de religions, mais de l'avenir de Montréal, et si on l'adopte, le mal sera accompli, et l'on n'aura plus qu'à le regretter.

Le maire termine en émettant l'opinion que Montréal est appelé à devenir un second New-York, que pour cela il nous faut des représentants sérieux, et que seul la cédule B nous les donnera.

Le Dr Lacombe est surpris de constater que la taxe municipale augmente sans cesse, sans bénéfices, pour les citoyens, proportionnés à l'argent qu'ils versent.

Il déclare qu'il ne peut pas donner des explications sur la cédule A parce qu'il ne la comprend pas du tout, et, comme de toute chose qu'il ne comprend pas, il s'en défie.

Il rappelle les expériences de 1910. La dette municipale était alors de \$38,000,000. Aujourd'hui, elle est de \$121,000,000, et Montréal ne s'est pas amélioré. Il dit que l'ancienne administration par les échevins valait mieux que celle des contrôleurs, sous le règne desquels, dit-il, il s'est produit toutes sortes de scandales. Il ajoute que les échevins ne sont plus que des figures de tapissier, des bustes.

Le système de représentation proportionnelle, dit-il, est une chose que je ne comprends pas et que personne ne comprend. Il vaut mieux revenir à notre ancienne administration, à notre ancien système que nous comprenons.

Suivant les termes de la cédule A, les échevins devront nommer un gérant. Il remarque qu'au lieu de le payer \$12,000, on le payera \$30,000, salaire qu'il considère fort considérable.

D'après la cédule A, ajoute-t-il, il y aura dans chaque quartier de soixante à soixante-cinq mille électeurs. Aucun candidat ne pourra se faire élire sans dépenser de \$8,000 à \$10,000 dans l'espace de quinze jours. Il estime invraisemblable que des candidats consentiraient à dépenser une telle somme en si peu de temps pour n'en gagner que \$8,000 dans l'espace de quatre ans. Pour expliquer cette anomalie, il ne voit que l'existence d'un autre facteur qui travaillerait dans l'obscurité pour faire élire ces candidats.

Et, c'est ainsi, dit-il, que nous aurons des machines à voter au conseil municipal, et non pas des représentants du peuple. Le meilleur système est celui de la cédule B, qui est un système démocratique. Il divise la ville en trente-cinq quartiers renfermant chacun 4,600 électeurs. Ceux-ci peuvent choisir plus facilement dans leur entourage, deux hommes dignes de les représenter.

Il a critiqué la conduite de certains membres de la Commission de la Charte, et a déclaré, à la fin de son discours, qu'il serait beaucoup plus difficile d'acheter le vote de trente-cinq échevins, au conseil municipal, que celui de quinze échevins seulement.

L'assemblée s'est terminée tard dans la soirée.

LA REUNION DES ANCIENS DU MONT ST-LOUIS

C'est dimanche prochain, le 8 mai, qu'aura lieu, au Mont St-Louis, l'assemblée générale annuelle des anciens élèves de cette institution.

L'on s'attend à ce que plusieurs centaines d'anciens répondent à l'appel qui leur a été fait par le comité d'organisation, à ce sujet.

Voici le programme de la journée : 10 h. — Messe et Sermon.

11 h. 30. — Assemblée générale annuelle.

1 h. 30. — Banquet.

4 h. — Salut du Saint Sacrement.

L'ordre du jour de l'assemblée générale sera le suivant : Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ; Mise en nomination des candidats au Conseil d'Administration ; Nomination des Scrutateurs ; Scrutin ; Rapport annuel du Conseil d'Administration ; Rapport financier ; Affaires nouvelles ; Rapport des Scrutateurs.

Ceux qui désirent prendre part au banquet sont priés d'en faire part le plus tôt possible à M. Maurice Lalonde, secrétaire-trésorier de l'Association des Anciens Elèves.

Pas d'offre aux
Sinn Feiners

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 3. — Le gouvernement anglais n'a envoyé aucun message aux Sinn Feiners et n'a autorisé personne à le faire dans le but d'entamer des négociations en son nom, a déclaré Austin Chamberlain, à la Chambre des Communes, aujourd'hui.

M. Chamberlain a fait cette déclaration en réponse à une question posée sur la déclaration faite à John J. Farrell, ancien lord-maire de Dublin, qui a dit, lundi, qu'une offre de paix devait être faite au parlement républicain irlandais.

Tout le Monde Fume le

OLD CHUM



"Le Tabac
de Qualité"



M. J.-A. DUCHASTEL ELU PRESIDENT DE L'AUTO CLUB OF CANADA

(Suite de la dernière page)
mesures nécessaires seront prises afin que la situation devienne moins critique.

Une délégation composée des officiers et de quelques membres de l'Auto Club s'est rendue auprès des ministres récemment, et ces derniers ont déclaré que le gouvernement était disposé à dépenser encore la somme de \$3,300,000 pour la construction de nouvelles routes et l'amélioration de celles qui existent déjà mais sont quelque peu détériorées.

LES ACCIDENTS

Parlant ensuite des nombreux accidents qui surviennent, dus à l'automobile, le président fit remarquer qu'il est temps que l'Auto Club of Canada entreprenne une campagne d'éducation, en vue de prévenir tout danger et de mieux renseigner le public, surtout les jeunes qui fréquentent les institutions scolaires, des moyens à prendre pour s'éloigner des occasions dont les suites sont, dans la plupart des cas, très graves.

Il serait bon pour les officiers et les membres de l'Auto Club de se mettre en relations avec nos autorités scolaires, afin qu'une couple de fois par mois, par exemple, il soit lu aux élèves, certaines recommandations qui seraient fournies par le secrétaire du Auto Club of Canada.

Jusqu'à cette année, nous avions enregistré d'assez nombreux vols d'automobiles dont les auteurs, généralement, étaient des jeunes gens qui s'emparaient de la voiture dans le seul but de faire, en groupes, une excursion quelconque, après quoi ils abandonnaient sur une route quelconque le produit de leur vol.

Cependant, au cours de l'année écoulée, plusieurs experts voleurs d'automobiles ont fait leur apparition et leurs victimes ne se comptent plus, tant ils déploient d'activité.

Les autorités municipales, en dépit de cette situation, n'ont confié la surveillance de cette catégorie de voleurs qu'à deux hommes seulement et ces derniers, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent suffire au travail.

Il fut donc décidé que d'ici quelques jours une délégation se rendra devant la Commission Administrative pour lui demander d'augmenter son escouade de surveillance et cela non seulement pour le bénéfice des propriétaires d'auto, mais pour le bien-être et la sécurité de la population entière. Le président termina son rapport en remerciant les directeurs du club pour le bel appui qu'ils lui ont accordé durant son terme à la présidence. Sans leur dévouement et celui déployé par les sympathiques secrétaires, il resterait encore un travail considérable à faire.

Dés que le résultat des élections fut connu, M. Duchastel de Montrouge, le nouveau président prononça une allocution dans laquelle il rendit hommage à l'ancien président, M. R. Douglass, et au secrétaire McNamee, qui se sont tant dévoués pour le succès du club depuis quelques années. Ces deux membres ont fait la popularité de l'Auto Club of Canada et les membres de celui-ci doivent leur rendre ce témoignage qu'ils ont fait preuve, en toutes circonstances, d'un excellent esprit d'initiative et de jugement en réglant les questions les plus difficiles, à l'entière satisfaction de ceux qui s'adressaient à eux.

La réunion prit fin au milieu de l'enthousiasme de tous.

LES ELECTIONS A MONTREAL-NORD

Les élections municipales dans Montréal-Nord viennent d'avoir lieu. Il n'y a pas de changement dans le conseil. Le maire et les échevins furent réélus, à savoir : maire, M. Albert Brosseau ; échevins, MM. Alphonse Dérôme et Théophile Gervais, père, (ouest) ; MM. Frédéric Gervais et Daniel McLaughlin, (centre) ; MM. Aimé Léonard et Eugène Dagenais, (est) ; M. J. A. Cadieux, officier rapporteur.

PRENONS GARDE AUX MAMOURS QUI NOUS VIENNENT DE TOUTES COTES

(Suite de la dernière page)
M. Poirier rappelle avec beaucoup d'humour les grandes figures politiques du monde qui possèdent la vertu de la musique, mais il déclare que l'harmonie entre les races l'a détourné vers une autre musique, celle de la bonne entente entre les races, afin de mettre fin aux discordances. On remarque aujourd'hui une hausse dans les stocks de bonne entente. Mais on en sommes-nous aujourd'hui ? Nous assistons à un concert de louanges universelles et d'un océan à l'autre ce n'est que le même concert dont le leit-motiv est notre cher Québec. A-t-on lieu de s'en réjouir ou de s'en effrayer ? Voyons plutôt.

Nous avons droit de croire que nos positions sont aujourd'hui assez fortement établies pour nous permettre de transiger sans témérité avec nos nouveaux amis. Si nous faisons un inventaire impartial de la situation, si nous faisons la part des ravages et des progrès de l'harmonie, nous constatons de visu que le plateau des progrès l'emporte dans la balance qui nous est favorable. Au moment où les préjugés allaient disparaître, la guerre survint et avec elle une poussée de fièvre jaune dévasta les provinces anglaises.

La conscription en restera la cause. En un clin d'oeil le parti libéral est déserté. Les principes masquent les intérêts. Le rêve de Laurier se meurt, et Laurier lui-même est emporté. Les commandements de nos petits généraux de salons dégénèrent en cris de rage. Cependant que nos glorieux 22, ne le cédant en rien à leurs frères d'armes, écrivirent l'épopée de notre pays, le fanatisme, froidement et par calcul, en déchire à mesure chacune des pages. Mais la paix vient et les esprits se refroidissent. On se plaît à dire aujourd'hui, dans les provinces anglaises, que Québec est le coin de l'empire britannique ou le "fair play" est le mieux exercé.

Des hommes d'élite surgissent qui ferraillassent avec succès contre les démagogues, les extrémistes et les intransigeants. On note les Lemieux, les Gouin, les Roy, les David, les Knifet, les Mathieu, les Beaulieu, les Gagné, qui la main dans la main avec les Moore, les Hawkes, les Godfrey, les Fitzpatrick, les Drury, les Sissons, les Horning, les Holmes vont prêcher l'évangile de paix et de la conciliation.

M. Poirier cite les principales déclarations de ces hommes en faveur de la bonne entente, puis continue en disant que ces efforts ne doivent pas rester vains. Non, il faut chercher les moyens d'unir les deux races par la conciliation contre l'intransigence. A la suite de Laurier, le conférencier déclare que la bonne entente est à la base de conciliation. La tâche est ardue, mais nous possédons l'arme par excellence : la connaissance de la langue anglaise. Parlons-la bien, très bien, afin d'être en mesure de rencontrer, sur leur propre terrain, les pauvres nouveaux venus que ne savent pas l'histoire de notre pays et qui sont propres à agiter des drameaux. Conservons à notre province son premier rang dans la confédération et continuons dans notre politique de chacun sa part de soleil qui nous a valu la prospérité et le bonheur.

L'HON. L. J. PERRON

L'honorable M. Perron rappelle qu'il trouve bon de venir se reposer au foyer de la jeunesse joviale et travaillieuse. Il fait un bel éloge de la Jeunesse Libérale, le principal soutien du libéralisme dans la province de Québec. Il félicite chaleureusement M. Poirier de sa versatilité qui lui permet d'allier à l'esprit le sens politique, et patriotique. Cela provient sans doute de l'humour de la race latine qu'on ne remarque pas chez d'autres races que celles qui en sont issues.

M. Perron a surtout, après avoir applaudi aux bons mots du comédien, admiré la seconde partie de la conférence qui est marquée du plus haut bon sens et qui est digne d'un homme qui a derrière lui vingt-cinq

années de vie publique. C'est donc par le travail qu'il a pu réaliser ces connaissances si approfondies de la question sociale. Il ne se présentait pas de meilleur endroit pour parler de la tolérance et de la paix que le Club de Réforme de Montréal. Fondé il y a quelque vingt ans, ce Club a toujours compté des membres de langue anglaise et de langue française ; il eût des présidents qui ne savaient pas un mot de français et d'un autre côté d'autres qui ne parlaient pas l'anglais. Et cependant jamais la moindre discordance. Les deux groupes, il est vrai que c'était des libéraux, donnent l'exemple aux fanatiques des autres provinces. Il n'y avait pas que l'endroit qui était des mieux choisis, il y a aussi la nuance politique de son auditoire. Et M. Perron n'hésite pas à dire, au risque de paraître vanter son parti, que jamais les cris de race, que les luttes de religions n'ont surgi pendant que les libéraux détenaient le pouvoir. M. Perron remonte à quatre ou cinq années avant 1896, période durant laquelle nous avons virtuellement eu la Guerre civile à tel point qu'en dehors du Québec tout ce qui était canadien-français était banni ; guerre de religion à tel point qu'en 1896, il suffisait d'être catholique pour être voué au mépris de nos compatriotes anglais.

La période de 1896 à 1911 a vu disparaître tous ces appels fanatiques aux préjugés. Les chefs libéraux, sous la conduite de leur chef, sir Wilfrid Laurier, ont conduit toute leur politique dans un seul but social : apaiser les guerres de races et de religions et en 1911 on n'entendait plus parler de ces préjugés : la plus parfaite harmonie régnait dans le pays tout entier. Mais aux élections de 1911, deux drapeaux furent brandis : le drapeau britannique pour s'opposer à la mesure tarifaire de Laurier ; et le drapeau religieux et national sur une question politico-sociale. On fit la campagne dans les provinces anglaises au moyen de diatribes insensées tout ce qui était canadien-français et catholique. Il en résulta la division et la discorde, on avait détruit en 90 jours un édifice qu'on avait mis quinze années à construire.

Depuis, un changement s'est opéré. Et tout en reconnaissant avec le conférencier qu'il ne faut pas repousser les mains qui nous sont tendues, M. Perron dit qu'il faut se méfier des baissiers de Judas. Il espère que les intentions de M. Meighen sont sincères lorsqu'il nous fait des mamours ; il espère que les journaux qui nous ont vilipendés durant 10 ans sont sincères lorsqu'ils nous enregistrent des mots qui sonnent très bien à l'oreille, cependant il n'y croit pas trop. Faisons attention que la main qu'on nous tend ne cache pas un poignard. Le parti tory aujourd'hui brûle d'amour pour Québec ; le parti libéral a toujours les mêmes principes de tolérance, de concorde et de justice égale pour tous. C'est plutôt vers lui que nous devons diriger nos espoirs de bonne entente.

L'hon. M. Perron demande de sa propre initiative aux jeunes libéraux d'aider à remporter une nouvelle victoire libérale en allant combattre aux côtés du notaire Aimé Boucher dans Yamaska. Les torys ne manqueraient pas de munitions s'ils manquaient de principes. On peut s'attendre à un effort extraordinaire de la part des torys qui crieraient, au cas d'une victoire, — ce que personne ne prévoit, même eux, — que le bloc du Québec se désagrège.

L'HON. M. MITCHELL

Le trésorier provincial, sur les instances des convives, adresse quelques mots sur la question de la bonne entente. On connaît déjà ses idées sur ce sujet. Il remarque que la Jeunesse libérale, comme tous les vrais libéraux, dans son sang l'essence même du libéralisme ; c'est pourquoi elle prêche la conciliation et la bonne entente. Il rappelle un souvenir personnel où, il y a de longues années, sir Wilfrid Laurier était allé prêcher dans Drummond-Arthabaska les grands principes qui guideront toute sa vie ; la concil-

PAS TROP TARD

POUR RETENIR SES BILLETS POUR

Diner d'En Avant Montréal

De l'Association des Marchands de Montréal.

A 6.30 P.M., JEUDI, LE 5 MAI

SALON ROSE, HOTEL WINDSOR

Orateurs :

LE TRES HON. SIR GEORGE EULAS FOSTER, K.C.M.G., M.P.

Ministre du Commerce.

HON. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., M.P.

Billets, \$2.00

L'habit de cérémonie n'est pas requis

Téléphonez Main 1742 ou Main 1420 ou

Allez au No 296 rue St-Jacques.

Cité d'Outremont

EMPRUNT DE \$750,000.00

CONTRIBUABLES --- PROPRIETAIRES

ENREGISTREZ VOTRE VOTE AUJOURD'HUI

Entre 10 heures A.M. et 5 heures P.M.

L'HOTEL DE VILLE 543 CHEMIN Ste-Catherine

SOUSSIONS

Chapelle St-Alphonse d'Youville

Des soumissions cachetées adressées au Rév. A. Piser, curé, No 1024, Blvd. Côté, Montréal, seront reçues jusqu'à 8 heures p.m. le 16ème jour de mai 1921 pour la construction d'une chapelle devant être érigée sur le boulevard Côté, pour le compte de la Fabrique de St-Alphonse d'Youville.

Les plans et devis sont visibles tous les jours entre 10 h. a.m. et 4 h. p.m. au bureau de C. A. Reeves, architecte, 611 rue "Power", No 82 Craig O. Chambre 208.

Les entrepreneurs devront se procurer des formules de soumissions chez l'architecte, car toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formules mentionnées et qui ne seront pas accompagnées d'un chèque certifié sur une banque à charte du Canada, payable à la Fabrique de St-Alphonse d'Youville pour le montant d'au moins \$100.00 du montant total de la soumission et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes qui seront fournies à cette fin seront écartées. Les marguilliers ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions seront déballottées en présence du corps des marguilliers à une assemblée spéciale dans leur salle de délibération à 8 h. p.m. le 15ème jour de mai 1921.

Par ordre du bureau de la Fabrique
CHS A. REEVES
Architecte
27-2

LE PROGRAMME DE LA VISITE

D'après les informations que nous donnait la commission du port, hier, il est pratiquement certain que tous les ministres du cabinet fédéral, y compris le premier ministre Meighen sans toute probabilité, et environ 350 sénateurs et députés du parlement canadien seront présents à l'inspection du port de Montréal, demain, sous les auspices de la commission.

M. M.-P. Fennell, secrétaire de la commission, partira cet après-midi pour Ottawa, afin de compléter les derniers arrangements et prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de l'inspection.

Un train spécial du Grand-Tronc sera mis à la disposition des membres du parlement ; il partira d'Ottawa et viendra directement s'arrêter au quai Victoria, dans le port. Voici l'itinéraire qui sera ensuite suivi :

Examen des nouveaux entrepôts frigorifiques ; l'électrification du chemin de fer de la Commission ; visite de l'élevateur à grain No 2 et des navires de la Marine Marchande Canadienne. A 1 heure 30, le lunch sera servi à bord du "Minnedosa". A 2 heures 30, la députation s'embarquera à bord du "Canada" pour se rendre aux chantiers Vickers où, à 3 heures 15, on lancera le "Tordalsford", construit pour le compte de la Norwegian-American Line. A 4 heures, ouverture officielle des hangars 17, 18 et 19 par le président de la commission du port, cérémonie à laquelle tout le public est invité.

A 4 heures 30, la délégation reprendra le train à destination d'Ottawa.

A L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Le collège Laval, fera, demain, fête de l'Ascension, son pèlerinage traditionnel à l'Oratoire Saint-Joseph.

La grand-messe aura lieu à 8 h. 30. La chorale Champagnat exécutera un programme choisi : Kyrie, Gloria, Agnus, de la Missa Solemnis, de Cesare Dobici ; Credo de la messe Saint-Rémi, de Dubois, et Sanctus de la messe Tu es Petrus, d'Amédée Gastoué.

L'Harmonie toujours si appréciée fera vibrer les échos reverberants de la colline.

Anciens du collège, parents et amis du collège sont cordialement invités à se joindre à la jeune phalange des protégés du grand saint que sont tous les Lavallois.

Santol Capsules MIDY

Catarrhe de la vessie et des voies urinaires. Les Capsules MIDY sont les seuls remèdes efficaces pour guérir ces affections. Elles agissent rapidement et sans danger. Elles sont vendues dans toutes les pharmacies et chez les droguistes.

CHRONIQUE DES SPORTS

(Suite de la 2ème Page)

EXCELSIOR JOUERA A GRANBY

Granby, 3. — Dimanche, le 1er mai, le Granby recevait la visite de l'Amherst, qui fut défait par un score de 16 à 1. Lindsay et Duchesne de Granby, lancèrent une partie sans

Jeudi prochain Granby recevra Excelsior de la ligue Nationale, de Montréal.

Voici le programme de la journée : 10.30 a.m. — Arrivée des Joueurs de St-Hyacinthe sous le commandement de M. V. L. Chartier.

1 p.m. — Concert de fanfare à l'hôtel de ville.

1.30 p.m. — Parade au terrain de Hippodrome et présentation des équipes à M. Ernest Boivin maire de Granby, ainsi qu'au Rév. Lamoureux, évêque de la paroisse.

2.15 p.m. — Exercices militaires sur le terrain de l'Hippodrome.

5.00 p.m. — Soirée de baseball en Excelsior, de Montréal vs Granby.

6.15 p.m. — Soirée dramatique et musicale à l'hôtel de ville.

Dimanche, au terrain de l'Hippodrome, grande partie de baseball entre le Chénier de la ligue Nationale de Montréal et à 3.30, Star vs Granby.

LE MONTREAL NORD A ST-LAURENT

St-Laurent 3. — Le club de baseball Montréal Nord viendra jouer à St-Laurent, jeudi, après-midi, fête de l'Ascension. La partie commencera à 2.30 heures. Les batters seront les suivants : Montréal-Nord : Lavigne, Buller et Biron. St-Laurent : Gagnon, Racicot et Valiquette.

Le Canada

MONTREAL, Mercredi, 4 Mai 1921.

Sous quelle couleur ?

Personne plus que le gouvernement ne réalise l'importance d'une élection partielle.

Dans chacune de celles qui ont été tenues l'an dernier et cette année, il a mis tout en action pour s'assurer la victoire.

Tous les moyens étaient bons et on trompait sciemment l'électorat en cherchant à détourner son attention de toutes les questions politiques importantes pour la faire converger vers le tarif.

Et cette question qu'on disait la plus importante, qui devait être la première à être discutée sur le parquet de la Chambre, n'a pas encore été soumise à la députation, et voilà déjà plus de trois mois que nos législateurs siègent.

Deux autres élections partielles auront lieu le 28 du présent mois : l'une dans Sunbury et l'autre dans Yamaska.

Le gouvernement fera certainement la lutte dans les deux comtés, mais pas sous les mêmes couleurs.

Le parti tory a cette particularité du caméléon de changer de couleur chaque fois que les circonstances l'exigent. En 1911, c'était le parti conservateur qui, par politique néfaste, perdit bientôt la faveur de ses propres partisans ; en 1917, M. Borden songea à s'allier quelques transfuges libéraux, mais ce fut un tollé général dans tout le pays et on dut faire des lois spéciales pour escamoter l'élection ; enfin, lorsque M. Meighen succéda à M. Borden, il fallut encore une fois changer le nom du parti, et c'est aujourd'hui le parti "national-libéral-conservateur." L'avenir apportera peut-être encore d'autres changements.

Mais pour le moment, l'attention de la province se porte vers le comté de Yamaska où le gouvernement présentera certainement un candidat, mais pas sous ses vraies couleurs : ce sera un candidat "indépendant."

Les électeurs de Yamaska ne se laisseront pas prendre à ce jeu qui est vraiment trop vieux et trop indigne ; ils y voient une tentative de M. Meighen de remporter la victoire en se présentant sous de fausses couleurs.

Le 11 avril dernier, en Chambre, lors de la mémorable séance de nuit, M. Ballantyne a défié l'opposition libérale de venir rencontrer le gouvernement dans Yamaska.

Quelques jours après, l'élection partielle était décidée ; et comme l'avait dit M. Ballantyne, le gouvernement Meighen aura un candidat dans Yamaska.

Ce candidat sera certainement celui qui se dira indépendant, et il est important de ne pas perdre cela de vue.

Les libéraux n'ont pas honte de leur parti. Ils ont en le notaire Boucher un candidat qui leur fait honneur et ils se rallieront à lui.

Il s'agit, dans cette élection, d'endosser la conduite énergique et vaillante de l'opposition libérale et de condamner, en même temps, les méthodes autocratiques et inconstitutionnelles de M. Meighen et de ses acolytes.

Les électeurs de Yamaska ne l'oublieront pas le 28 courant.

M. Meighen et le Patronage

Le gouvernement Meighen est en faveur du retour au patronage dans les questions du service civil.

Le bill présenté par l'un de ses ministres, l'hon. M. Spinney, qui n'est que le porte-voix du premier ministre, entend ouvrir la plaie du patronage pour la nomination d'un très grand nombre d'employés du service extérieur.

Le bill comporte notamment : les ouvriers, quelque soit leur travail et qu'ils soient employés à l'heure, au jour, à la semaine, au mois, à la pièce ou à l'emploi (c'est-à-dire tous) ; les maîtres de poste d'une certaine catégorie de beaucoup la plus nombreuse ; enfin, les employés "professionnels, scientifiques et techniques".

On constatera que cette dernière catégorie surtout peut couvrir à peu près n'importe quel emploi, et que ce bill est pratiquement une mesure de M. Meighen pour rétablir le patronage dans les emplois publics.

Le patronage a été un fardeau pour tous les partis, une source indiscutable de favoritisme et d'abus.

Le gouvernement Laurier, en 1908, a eu le courage de soustraire le service civil d'Ottawa au patronage.

Le gouvernement unioniste, en 1918, compléta l'oeuvre, — ou du moins la continua, — en agrandissant le champ d'action de la commission ; cela faisait une heureuse partie du programme de guerre.

Mais les amis de M. Meighen ont faim ; ils crient au patronage. Et les élections fatalement approchent ; il faut rétablir le patronage !

Tel est l'objet de ce bill, — une table ouverte aux appétits et à la faim des torys, celle qui justifie les moyens.

Les libéraux et les fermiers ont combattu ce rétablissement partiel, et d'une portée considérable, du patronage dans les emplois publics.

M. Meighen veut une arme. Et n'est-il pas naturel qu'un homme de sa mesquine mentalité et de son cynisme ait songé à cela ?

Le temps est venu d'agir

L'Allemagne devra dorénavant s'adresser directement au conseil suprême allié pour ce qui est de la question des réparations.

Il y a longtemps qu'elle retarde l'échéance ; les Alliés lui ont accordé des délais et on a dû à plusieurs reprises remettre l'exécution des grands moyens pour considérer les contre-propositions.

Mais aujourd'hui, l'heure n'est plus aux discussions mais aux actes, et les Alliés agissent sévèrement pour mettre un terme aux jérémiades de l'Allemagne et la forcer de payer ce qu'elle doit.

L'Allemagne a réussi, il y a quelques jours, à retarder le recours à ces mesures militaires de la part des Alliés en s'adressant à la république américaine, lui demandant de servir de médiatrice dans cette question.

"Tant que la porte de Washington nous sera ouverte, à dit l'un de ses hommes d'Etat, nous n'avons pas l'intention d'aller frapper à d'autres portes." Mais cette porte vient de lui être fermée par la note bien catégorique que vient d'adresser le secrétaire d'Etat Hughes.

Les Etats-Unis n'ont aucunement l'intention d'agir comme médiateur dans l'imbroglio des réparations et ils conseillent à l'Allemagne de s'adresser directement aux Alliés à l'avenir.

De leur côté, les nations de l'Entente ont formellement déclaré que les dernières contre-propositions allemandes, bien que totalement différentes des précédentes, ne pouvaient être considérées, ne pouvaient même pas servir de base de discussion.

Un ultimatum sera servi dans quelques heures probablement et l'Allemagne aura jusqu'au 12 mai pour accepter ou rejeter la somme que vient de fixer le conseil suprême comme montant des réparations, soit \$32,142,000,000.

La France marche vers le district de la Ruhr et elle a en cela l'appui moral de toutes les nations en attendant qu'on lui apporte le concours matériel, ce qui ne pourrait tarder.

L'Angleterre, de concert avec ses alliés, songe également à décréter le blocus de l'Allemagne ; et pour ne pas être trop rigoureuse, elle consultera les Américains avant de faire tout déploiement naval.

Les Alliés ont épuisé toute la mesure de patience et de pitié possible ; l'armistice est signé depuis deux ans et demi, le traité de Versailles l'est depuis près de deux ans et pas un seul sou de réparations n'a encore été versé par l'Allemagne où l'activité a repris plus intense que jamais.

L'Allemagne peut, elle est en mesure de payer. L'or allemand régorge dans les banques de Berlin et des Etats-Unis ; ses industries n'ont pas été détruites et tout fonctionne comme avant la guerre. Mais la France ne peut pas ne pas être payée.

Elle a besoin de reconstruire ses régions dévastées ; ses habitants n'ont que des abris temporaires pour se loger ; l'industrie a été détruite systématiquement et elle doit être reconstruite, mais pour cela, il faut que l'Allemagne paie ce qu'elle doit.

Et elle paiera, cela ne fait aucun doute, et prochainement.

Vieux jeu

Le gouvernement a déjà laissé entendre qu'il aurait un candidat dans l'élection partielle de Yamaska.

Il ne se présentera certes pas comme ministériel et les électeurs de ce comté ne se laisseront certainement pas prendre au vieux jeu des candidatures soi-disant indépendantes.

Puissent-ils s'entendre

La conférence industrielle qui se tient actuellement à Ottawa a réuni autour de la même table de discussion, ouvriers et patrons.

Puissent-ils s'entendre mutuellement et éviter au Canada les troubles malheureux que l'on voit dans d'autres pays.

La Charte

La discussion publique des deux projets de charte pour Montréal redouble d'intensité à l'approche de la date du référendum, le 16 courant.

Que le public étudie soigneusement les deux projets et qu'il se rende aux polls le jour de la votation afin de doter Montréal d'un régime qui ne nous plongera pas dans les marasmes passés.

Assez de détails

La France se dirige vers la Ruhr et les Allemands viennent de se voir fermer la dernière porte où ils pouvaient aller frapper.

L'Allemagne va finalement comprendre qu'il ne s'agit plus de parlementer mais de payer ce qu'elle doit.

LES DEUX PASSIONS DE LA FRANCE

Il est presque impossible à des étrangers de comprendre la France ; la remarque ne saurait être tenue pour désobligeante puisqu'il arrive à maints Français de ne la pas mieux comprendre. C'est, d'ailleurs, plus de sa faute que de la leur. Elle semble mettre un soin jaloux à cacher ses qualités, et, sans aller toujours jusqu'à se vanter de ses défauts, elle s'en accuse volontiers, et il n'est pas certain qu'à force d'en parler, elle ne finit par y croire. Dans la grande guerre, nul ne doutait de sa bravoure, mais on n'osait faire fonds sur sa ténacité ; pourtant, c'est par cette ténacité inattendue qu'elle a déconcerté ses adversaires, surpris ses amis, non sans s'étonner elle-même de sa capacité à soutenir si longtemps un tel effort.

Elle n'est pas moins intéressante à observer dans la paix. La victoire ne lui a pas donné ce qu'elle en pouvait et devait légitimement attendre. Elle n'a point été servie par ses alliés, ou du moins par ceux qui les représentaient ; tandis que l'un, le regard perdu dans les nuages, ne songeait qu'à un lointain avenir, en négligeant le présent, l'autre, ramenant obstinément son regard sur un horizon étroitement borné, ne songeait qu'au présent, en négligeant l'avenir. Elle voit très nettement la double faute commise et sent profondément l'injustice dont elle est victime. Néanmoins, elle ne crie pas sa déconvenue aux quatre coins de l'univers, et elle n'oppose aux déceptions qu'une sorte d'indifférence, laquelle n'est au fond que la forme élégante et discrète de sa résignation. Tout au plus se laisse-t-elle aller à exercer son esprit fondeur contre les hommes et les choses ; mais si elle n'a d'aucun mécontentement dans l'expression du peu de satisfaction que ces hommes et ces choses lui procurent, elle se conduit, la critique faite, comme si elle n'était pas trop mécontente des uns et des autres, et elle va à ses affaires ou à ses plaisirs sans plus se soucier de ce qu'elle a pu dire.

Cependant, il ne faut pas s'y tromper ; il n'y a là qu'une apparence, pareille attitude lui étant imposée par la situation. Croyez bien qu'elle soit

parfaitement d'où vient son mal, et que, si les choses ne vont point comme elle le souhaiterait, c'est que les hommes lui manquent, les hommes qui lui serviraient de guides, qui parleraient en son nom et qui agiraient pour elle.

La France, en effet, a toujours eu au cœur deux passions : l'une, qu'elle affiche non sans ostentation parfois, la liberté ; l'autre, qu'elle ne se découvre qu'à certains moments, l'autorité. Elle n'est vraiment heureuse que lorsqu'elle se croit libre et se sent gouvernée. Il n'y a là nulle contradiction, un sûr instinct l'avertissant qu'il n'y a de réelle liberté que lorsque la liberté de chacun est protégée par une autorité assez forte pour en régler l'usage et en supprimer l'abus.

Dans les temps paisibles, ou qui lui paraissent tels parce qu'elle ne voit pas, ou ne veut pas voir, les nuages qui se préparent à l'horizon, elle s'accommode assez bien de ce régime de laissez-faire, que certains ultras, sous la Restauration, reprochaient, d'ailleurs à tort, à Louis XVIII, et se plaignaient d'appeler "l'anarchie paternelle," et que, sous la République des camarades, on pourrait nommer "l'anarchie fraternelle." Mais, dans les temps troublés où l'existence de la nation est en jeu et où la question de vie ou de mort se présente pour elle sous la forme aiguë des plus graves problèmes politiques, sociaux, internationaux, militaires et financiers à résoudre, la nécessité d'y procéder avec ordre et fermeté lui fait profondément sentir ce qui lui manque. Alors, elle appelle de tous ses vœux le chef capable d'incarner cette autorité dont elle éprouve l'impérieux besoin. Son désir en est si vif qu'il l'entraîne parfois à prendre l'apparence pour la réalité ; on l'a même vue, il n'y a pas encore très longtemps, prêter bénévolement à un favori toutes les qualités que celui-ci n'avait pas, pour se donner le plaisir de saluer en lui une espérance, fût-ce même passagère.

A tous ceux qui lui paraissent susceptibles de jouer ce rôle de chef, elle ouvre un large crédit. Avec une étonnante complaisance, elle se passe de preuves pour les élever sur le pavois, tandis qu'il lui en faut de nombreuses pour les rejeter à terre. Elle ne renonce à ses illusions qu'à la dernière extrémité.

Jusqu'ici, elle n'a guère été heureuse dans ses diverses expériences ; mais si elle n'a pas encore trouvé le grand chef qu'elle cherche, elle en accueille favorablement la monnaie sous la forme de petits chefs qui opèrent sur de minores théâtres. C'est en effet, un phénomène curieux, bien connu de quiconque est au courant des moeurs de la province, que la succès qu'y obtiennent les maires autoritaires.

Il n'est pas d'exemple plus frappant de ces dispositions populaires que l'extrême faveur que conquiert rapidement, dans une des plus grandes villes de France, un maire aussi autoritaire dans ses actes que dans son langage.

Il traitait ses administrés comme jamais peut-être ne se le permit tyranneau d'ancien régime, et ses administrés s'imaginaient que seul un homme consentait de sa supériorité pouvait avoir la main et le parler si rudes, lui prodiguaient leur confiance et leur estime. Dans leur admiration, ils l'appelaient surnommé "l'Empereur", et ils étaient si fiers de lui qu'un beau jour ils l'envoyèrent à Paris, afin qu'il pût exercer ses talents sur une scène plus vaste. Précédée d'une si belle réputation, le grand homme de province reçut, à la première crise ministérielle, un portefeuille, à la deuxième, un autre portefeuille, à la troisième, un troisième portefeuille. Il ne fallut pas moins que ces trois épreuves pour que l'on s'aperçût que sa réputation était surfaite, et comme, entre temps, il avait cessé d'être prophète dans son pays, on l'envoya aux colonies, où sa présence dans un poste élevé montre quel genre de services nos possessions d'outre-mer sont parfois appelées à rendre à la mère-patrie.

Malgré ces erreurs, la France ne doit pas désespérer d'être plus heureuse que Diogène : il serait paradoxal qu'après avoir fourni tant d'hommes éminents pour l'oeuvre de guerre, elle n'en trouvât pas pour l'oeuvre de paix, mais il faudrait qu'elle allumât mieux sa lanterne. Ceux qu'elle a chargés de découvrir l'objet de ses vœux ne s'acquittent peut-être pas de leur mission avec le discernement obligé ; on le pourrait croire quand on voit les deux hommes qui se sont révélés comme les plus capables de remplir ce rôle de chef, l'un, immobilisé par une fausse manœuvre, à l'Elysée, et l'autre, tenu en réserve, par une fausse tactique au Sénat.

Pourtant, le moment est grave ; le temps presse. En face des difficultés de l'heure présente, ce que réclame le pays, chez ses dirigeants, c'est, non la bonne volonté seulement, mais la volonté. Il a montré et montre chaque jour encore assez de vertus pour mériter que sa passion de l'autorité ne soit pas plus longtemps une passion malheureuse.

PAUL GAULOT.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

vous en donner le détail.



Economisez de l'Argent sur Vos Appels de Longue Distance

TOUS les jours il y a des centaines d'appels de Longue Distance demandés par des abonnés qui désirent parler à la première personne venue qui répondra à la sonnerie.

C'est ce qu'on appelle des Appels de Station à Station. Les appels de Station à Station sont complétés plus rapidement et à moins de frais que lorsqu'il faut trouver une personne spécialement désignée, et le tarif est par conséquent moins élevé.

Beaucoup d'abonnés profitent de ce service rapide et moins cher, et beaucoup d'autres pourraient aussi en profiter s'ils se rendaient compte de ses avantages.

Rien de plus simple que de faire un appel de Station à Station. Demandez l'opératrice de Longue Distance et dites : "Je désire parler à n'importe qui, au Numéro 456 Springville", ou bien, si vous ne connaissez pas le numéro : "Je désire parler à n'importe qui, à la résidence de M. X. Deuxième Rue, Springville".

Chaque Téléphone Bell est un Appareil de Longue Distance.

The Bell Telephone Company of Canada

CHRONIQUE

Où est la sagesse ?

(Pour le "Canada")

Deux courants se partagent l'humanité aussi haut que nous remontons dans son histoire. Celui de l'amour, de la fraternité, de la charité, de la bonté ; celui de la haine, de l'indifférence, de l'égoïsme ou de la méchanceté.

Abel et Cain ont fait une lignée qui se perpétue de nos jours et l'on se demande, avec une curiosité mêlée de pitié, de philosophie que d'angoisse, lequel des deux courants l'emportera.

C'est ainsi que les laboratoires de chimie de l'armée américaine ont découvert un poison dont trois gouttes arrivant au contact de la peau, tuent instantanément. Les Américains ont suffisamment prouvé qu'ils n'emploient un moyen d'action aussi puissant que contre le génie du mal et pour faire régner le droit et la justice. Mais il y a, à côté, d'autres laboratoires qui, se piquant d'émulation et dont les buts seront moins bienveillants, s'acharneront à trouver le poison dont une goutte servira à tuer un homme. Et des avions, munis de dispositifs de dispersion en arrosoir, tueront en quelques minutes la population d'une ville avec la même rapidité que la quinine foudroie les mouches sur une assiette.

Inutile d'ajouter que tout cela se fera au nom d'un peuple qui se dira l'Élu de Dieu, voudra établir sa domination, sa suprématie — et depuis 1914, l'on sait ce que cela veut dire.

En s'alliant avec quelques excellents ennemis de l'humanité, rêveurs impénitents ou farouches réalistes, ce peuple élu de Dieu sera en mesure de faire une offensive formidable contre les descendants d'Abel, et ceux-ci n'auront pas trop de toute leur vigueur, de toute leur vigueur pour pouvoir résister.

Il est incontestable que, depuis le paradis terrestre, les lignées d'Abel et de Cain ne se sont jamais livrées à des assauts aussi formidables avec des moyens de destruction aussi perfectionnés.

Vue de haut, l'humanité, qui par le règne du bien pourrait avoir un sort plutôt enviable, ressemble par ses luttes à ce qui se passe dans certaines espèces animales. Si l'on met dans une cage restreinte une demi-douzaine de rats bruns, de rats d'égout, bien nourris, bien gras, soyez certains qu'ils se livreront entre eux à des luttes si âpres, qu'au bout de la semaine il n'en restera qu'un seul : le plus vigoureux.

Les êtres éphémères qui peuplent la surface de cette petite sphere perdue dans l'espace, qui s'appelle la terre, emploient le meilleur de leurs courtes années d'existence à se nuire et à s'entretuer, et ils s'appellent des êtres civilisés... Des êtres civilisés, c'est-à-dire échappés à la grande loi de la nature qui veut que les êtres vivants, animaux et végétaux, luttent continuellement pour leur existence et ne parviennent à croître et à prospérer qu'aux dépens les uns des autres. La vie de l'un est faite de la mort de l'autre. Et au milieu de tous, l'homme s'est proclamé le roi de la création, sans deman-

LES GAZ DE L'ESTOMAC SONT DANGEREUX

On recommande l'usage quotidien de la magnésie pour surmonter les troubles, ils sont causés par la fermentation des aliments et l'indigestion.

Les gaz et les vents de l'estomac accompagnés de ce sentiment de gonflement qui suit les repas sont de toute évidence l'effet de la présence d'acide chlorhydrique en excès dans l'estomac, causant ce qu'on appelle "l'indigestion acide".

L'acidité de l'estomac est dangereuse, car trop d'acide irrite les tissus délicats de l'estomac, conduisant souvent à la gastrite, accompagnée de sécrétions acides d'estomac. Les aliments fermentent et s'acidifient, créant les gaz douloureux, qui détendent l'estomac et nuisent au fonctionnement normal des organes vitaux internes, et même affectent souvent le cœur.

C'est la pire des folies que de négliger cette position dangereuse ou de la traiter à l'aide des digestifs ordinaires, qui n'ont aucun effet neutralisant sur les acides de l'estomac. À lieu de cela, procurez-vous chez n'importe quel pharmacien quelques onces de Magnésie bismurée et prenez-en une cuillerée à thé dans le quart d'un verre d'eau immédiatement après les repas. Ceci fera disparaître les gaz, les vents, les gonflements, immédiatement adoucira l'estomac, neutralisera l'acide en excès et en préviendra sa formation. Il n'y a plus d'acide ou de douleur.

La Magnésie bismurée (sous forme de poudre ou de tablettes) — jamais de liquide ou de lait — est inoffensive à l'estomac, peu dépendante et la meilleure forme de magnésie pour l'estomac. Des milliers de gens l'emploient qui jouissent de leurs repas sans plus craindre l'indigestion.

der l'avis des autres êtres qui l'entourent, assoiffé de vérité, de justice, de droits constamment violés, jamais assouvi...

Les luttes inouïes qui se déroulent de nos jours sont de nature à nous faire faire un retour sur nous-mêmes et à prendre conscience de nos infirmités et de notre déchéance.

O homme ! dans ton orgueil, qui n'a d'égal que l'incapacité de ton intelligence, tu t'es baptisé toi-même dans l'échelle des êtres du nom de "Homo sapiens". Comme si la généralité de tes actes n'allait pas à l'encontre de pareille définition !...

Toi, sage et raisonnable ? Allons donc ! Tu n'apparais au philosophe que comme un être policé en apparence, mais impropre en réalité, et si tu disparaissais à jamais de la surface du globe terrestre, les astres innombrables n'en continueraient pas moins leurs courses éternelles dans l'infini des mondes, et rien dans l'univers ne serait changé !

S. C.

Le budget pour vendre

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 3.—Une déclaration officielle sur la date de la présentation du budget ne sera probablement faite que demain, mais on s'attendait généralement dans les milieux bien informés, ce soir, qu'il serait présenté vendredi. En attendant, le gouvernement va s'efforcer de débarrasser l'ordre du jour, afin que lorsque l'étude du budget sera terminée, il n'y aura plus grand-chose à régler avant la prorogation. Elle aura lieu vers le 1er juin.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CHIE DE PUBLICATION DU CANADA, 1110 Boulevard Saint-Jacques, au coin de la rue Saint-Jacques.

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME

No 112 RUE ST-JACQUES
Victor Geoffrion, C.R.
Aime Geoffrion, C.R.
J. Alex Prud'homme, C.R.
Boite postale 1025. Phone, MAM 14.

Tél. Main 1123. Rés. Melrose 21.
THEODULE RHEAUME, C.R.
AVOCAT
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
93, Notre-Dame Est. MONTREAL.
24-124

CARTES D'AFFAIRES

ALEX. DESMARTEAU, L.L.C.
Studio Autorisé
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
MONTREAL.
243-134

Téléphone: Main 1097. Rés. Est 24.
G. A. MARSAN, C.R.
AVOCAT
20 RUE ST-JACQUES, Chambre 3
MONTREAL.
2-134

Est 2548.
N. Simoneau
Entrepreneur électricien et Imprimeur
411 RUE AMHERST,
Près de la rue Robit.
227-134

Entrepreneurs Généraux
J. B. GRATTON LIMITEE, Entrepreneurs Généraux, Ateliers, 408 St. Labrecque. Téléphone Est 1593.

Architectes
L. R. MONTBRIAND, A.A.P.Q. 228 St. André. Tél. Main 1123.
Bureau: Est 1520. Rés: Est 10.

Vitres et Miroirs
LA CIE CERAMO-VITRAL Inc., 1007, rue. Vitriers et Miroitiers, 1007, rue. rent, angle rue Marie-Anne. 1007, phone, Saint-Louis 6102.

Fleurs naturelles et Artificielles
CHS. DE LORIMIER, 250 St-Denis. Tél. Bell Est 1544. EA face au parc.

CENTURY COAL COMPANY, LTD.
310 EDIFICE DOMINION EXPRES MONTREAL.
CHARBON POUR MACHINES A VAPEUR
PAR CHARS — VAISSEAUX AU VOYAGE.

DOMINION COAL COMPANY
DOMINION
SPRINGHILL
CHarters M
1110 rue St-Jacques

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le propriétaire ne peut réclamer de dommages. — Il fait reconnaître ses droits. — En Cour de Pratique.

Le litige survenu entre MM. Stanislas Rousseau et Wilfrid Gingras, en Cour Supérieure, a pris fin hier après-midi, alors que l'honorable juge Lafontaine rendit jugement dans cette affaire, renvoyant aux dépens l'action principale intentée par M. Rousseau contre M. Gingras, de même l'action en garantie intentée par ce dernier contre un nommé Georges Tetreault.

Cette affaire avait provoqué devant nos tribunaux, un intérêt tout spécial et le procès fut suivi par un grand nombre de personnes qui s'intéressaient à cette cause.

Dans sa déclaration, M. Stanislas Rousseau alléguait en substance les faits suivants :

Pour la période d'un an, commençant le 1er mai 1919 et finissant le 30 avril 1920, il a loué au défendeur Gingras, une maison portant le No 1846 de la rue Châteaubriand.

Au mois d'octobre 1919, Gingras sous-loua son logis à M. Georges Tetreault, pour la balance du terme mentionné au bail intervenu entre MM. Rousseau et Gingras.

Le demandeur, par son action, réclame du défendeur, une somme de \$147, pour dommages, alléguant que par suite de la négligence dudit défendeur, les tuyaux d'une fournaise appartenant au demandeur se brisèrent.

M. Gingras, dans son volumineux plaidoyer présenté au tribunal à l'encontre des prétentions du demandeur qui lui attribuait toute la responsabilité des dommages qu'il a subis, alléguait à son tour, que par l'entente survenue entre les deux parties au moment où Tetreault prit possession des lieux dont il est question plus haut, le demandeur ne peut tenir le défendeur responsable des dommages qu'il a subis par la suite, ayant consenti à ce que Tetreault succédât à son premier locataire.

De plus M. Gingras soumettait que le demandeur n'avait pas prouvé les principales allégations contenues dans sa déclaration. Toutefois pour plus de sécurité pour lui, il appela M. Georges Tetreault, l'actuel locataire de M. Rousseau, comme défendeur en garantie.

Cependant, le président du tribunal, après avoir considéré sérieusement les faits de cette cause et repassé un à un les témoignages entendus, déclara que la preuve faite devant lui démontrait que les dommages aux quels fait allusion le demandeur, n'ont pu être causés par la négligence soit du défendeur Gingras ou du défendeur en garantie Tetreault.

Conséquemment, l'action principale, tout comme l'action en garantie, furent renvoyées aux dépens.

IL FAIT RECONNAÎTRE SES DROITS

Le juge Archer vient de rendre un jugement sur lequel se greffent des faits intéressants. Il s'agissait d'un Juif qui s'était fait expulser de sa congrégation et qui demandait d'être réintégré. Le magistrat a fait droit à la demande du requérant.

Les deux parties en cause sont Simon Kalmanovitch contre Congrégation Beth Yehuda. Le requérant alléguait qu'il appartenait à cette secte qui a été incorporée dans la province de Québec en 1908. Le 17 avril 1920, il a reçu un avis lui annonçant qu'il ne ferait désormais plus partie de sa congrégation.

La défenderesse alléguait que Simon Kalmanovitch avait voulu, par des moyens frauduleux et sous de fausses représentations enregistrées dans le registre des naissances de la Congrégation Beth Yehuda, le nom d'un nommé Louis Rolland. On disait que cet individu avait été emprisonné aux États-Unis et qu'il devait être déporté mais que pour le sauver et dans le but de le faire passer pour sujet britannique, le requérant avait voulu le faire inscrire dans les registres des naissances de la secte en question, comme étant né le 26 avril 1893. On alléguait que le requérant s'était servi de moyens frauduleux pour obtenir cette inscription.

Le requérant, de son côté, disait que Louis Rolland était né à Montréal le 26 avril 1893. Simon Kalmanovitch avait tout simplement, en sa qualité de commissaire de la Cour Supérieure, reçu l'affidavit de la mère de Louis Rolland qui voulait faire inscrire le nom de son fils dans les registres de cette congrégation juive.

Le juge Archer a déclaré que la suspension de Simon Kalmanovitch était irrégulière, parce qu'elle n'était pas conforme à la constitution de cette secte. En conséquence, le requérant pourra, de nouveau, faire partie de sa congrégation.

COUR SUPÉRIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

3 mai 1921.

Président : Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes :

P. E. Forget vs Louis Lemay. Motion du défendeur pour détails : accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Adeline Lanouette vs Jean Baptiste Provost. Requête de la défenderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile : accordée, dépens à suivre.

John McWilliam vs Harris Fishelson et H. R. N. Vau, adjointes, et c. Requête pour folle enchère : accordée.

The Canadian Fur Auction Sales Co., Limited vs Harry Silbert et A. E. Pierce Co., Limited, mis en cause. Motion de la défenderesse pour appeler défendeur par les journaux : accordée.

Nicolas Lano vs The St. Lawrence Sugar Refineries Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des défendeurs : accordée, dépens à suivre.

L. Plante vs E. Eisenman. Motion du défendeur pour péremption d'instance : accordée, avec dépens.

Dame G. Taffert vs J. Siler. Motion du défendeur pour péremption d'instance : accordée, avec dépens.

George Trotter vs Consolidated Asbestos Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des défendeurs : jugement sur 2000.

F. T. Enright vs G. P. McEwen. Motion du demandeur pour voir nommer : accordée, aux frais respectifs.

A. Leclair et al. vs C. Hogue et al. et al. vs C. Hogue et al. Motion des demandeurs pour péremption d'instance : accordée, avec dépens.

A. Richard vs La Cité de Montréal. Requête du demandeur pour inter-

ger Joseph Myrand comme témoin : accordée.

National Flour Mills Co., Limited, en liquidation, et Sun Trust Co., Limited, liquidateur, et Dame Yvonne Lévesque, requérante. Requête pour possession d'effets : accordée.

A. L. Steinman vs A. Chagnon et Bramsons Auto Service Limited, T.S. Motion du défendeur pour être relevé du défaut : accordée en payant tous les frais.

Thomas Barbeau et al vs Alex Michaud. Motion du défendeur pour assigner témoin dans la province d'Ontario : accordée, dépens à suivre.

Dame Caroline alias Carie Rouleau vs R. P. Pring. Jugement en séparation de corps.

H. Levy Sons Limited vs Peggy's Uptown Shop et al. Exception déclinatoire : renvoyée, avec dépens.

A. Bertrand vs J. A. Mireault et Dame A. Asselin, T.S. Motion du demandeur pour fixer la valeur des services du défendeur : accordée. Interrogatoire du T.S. fixé le 6 mai courant.

O. Major vs E. L. Lessard. Jugement pour \$199.

La ville Montréal-Nord vs K. and R. Realty Co., Limited et Moses Seligal, fol. enchérisseur. Motion de la défenderesse pour règle nisi vs Moses Seligal : accordée, rapportable le 11 courant.

Antoine Huot vs André Dehaaf. Jugement pour \$238.58.

Wilbrod B. Dufort vs A. Silverman et Dame Rosa Balliveau, T.S. Jugement par défaut vs T.S.

EN L'ANNEE 1871

De la "Minerve" de mai, 1871

ARRIVÉE DE SA GRACE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Grande démonstration

Une bonne nouvelle mettait sur pied mardi matin, le 2 mai, une grande partie de notre population catholique. Sa Grâce l'archevêque de Québec devait arriver à Montréal où il devait faire sa première visite en qualité de Métropolitain de cette province. Aussi, pour lui montrer tout le dévouement que les catholiques de Montréal portent au Souverain Pontife, dont il est le délégué, pour lui donner un témoignage éclatant de leur respect pour le premier pasteur du Bas-Canada, les fidèles s'étaient portés en foule au débarcadere de la Compagnie du Richelieu.

Le jour de la réception était un peu matinal, la pluie abondante de la veille avait bien rendu les chemins boueux, mais rien ne put empêcher les catholiques accourus de tous les quartiers, de s'associer à la grande manifestation dont nous avons été témoins.

L'archevêque mit pied à terre un peu après sept heures, accompagné de son secrétaire, de plusieurs prestres de Québec, MM. les abbés Castriani, Légaré et autres. Il fut reçu par Sa Grandeur l'évêque de Montréal, le curé de Notre-Dame, Son Honneur le maire Courso, et honn. MM. Ryan et Wilson, sénateurs, l'hon. Gédéon Ouimet, le juge Beaudry, M. C. S. Chénier, M. Ryan, M.P., etc. Toutes les cloches de la ville sonnaient à toutes volées et la voix majestueuse du bourdon de Notre-Dame dominait l'imposant cortège.

L'hon. M. Gédéon Ouimet, président de la Société St-Jean-Bte lui l'adresse de bienvenue en nom des catholiques français de Montréal, et l'hon. M. Ryan présente ensuite l'adresse au nom de la population anglaise catholique de la ville.

Après la réponse de Sa Grâce à ces deux adresses, la foule le mit en branle pour l'église Notre-Dame.

Le Rév. M. Baile, supérieur des Sulpiciens, avec plusieurs de ses collègues, vint recevoir Sa Grâce à l'entrée de la porte principale et lui présenta une adresse de bienvenue. La foule pénétra ensuite dans la vaste basilique qui était remplie comme aux jours de grande solennité religieuse, où fut chanté un "Te Deum" solennel, accompagné des roulements harmonieux de l'orgue. Après cette cérémonie, Mgr l'archevêque se rendit à l'évêché, où Mgr Bourget, entouré de la plupart des chanoines lui souhaita la bienvenue et dit au Métropolitain qu'il s'inscrivait d'avance devant les résultats de la mission du représentant du Saint-Siège.

Le "Canada" offre ses cordiales félicitations à

L'honorable Sir Louis Henry Davies, juge de la Cour Supérieure du Canada, 76 ans aujourd'hui.

L'honorable sénateur Adam Brown Crosby, (Halifax) 62 ans demain.

M. Alexander McGregor, M.P., (Pictou) 57 ans demain.

LES ELECTIONS DU BARREAU

Québec, 3 — Les élections annuelles du Barreau ont eu lieu hier après-midi au palais de justice après lecture des rapports du secrétaire et du trésorier. Les élections ont donné les résultats suivants : bâtonnier, l'hon. Antonin Gailipault ; syndic, Ernest Roy, C.R. ; trésorier, Aimé Dion ; secrétaire, E. Gagné ; conseillers, Mes Eusèbe Belleau, Ferdinand Roy, Arch. Laurie, Ernest Lapointe, M.P., Lucien Lapointe, Paul Drouin, Laetere Roy, J. A. Gravel.

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 3 — Les élections du Barreau du district de St-François ont eu lieu hier, au palais de justice de Sherbrooke, sous la présidence de Me W. Lynch, C.R. Elles ont donné le résultat suivant : Bâtonnier, W. Lynch, C.R. ; syndic et délégué, Alfred Tourigny, C.R. ; de Magog ; trésorier, D. Panetier, (résidu) ; secrétaire, L. Forest, (résidu) ; conseillers, J. P. Wells, C.R., Hector Verret, C.R., Gaston Laroche, et Nicol, C.R. ; examinateur, Moïse O'Ready, C.R.

LE CANADA publie un article sur la NADA (Nouvelles Associations de la Nouvelle-Angleterre) dont M. J. B. Lapointe est le Président-Général au bureau, 12, rue Saint-Jacques.

ELLE EVITE L'OPERATION

"FRUIT-A-TIVES" LA RAME-NE A SA SANTE NORMALE

153 Avenue Papineau, Montréal.

"J'ai souffert des douleurs atroces dans le bas du corps, pendant trois ans. J'étais gonflée. Je consultai un spécialiste qui me dit qu'il me faudrait subir une opération. Je refusai.

J'entendis parler de "Fruit-a-tives", et résolus de l'essayer.

Dès la première boîte, j'éprouvai du soulagement ; j'ai continué le traitement et je suis guérie, grâce à "Fruit-a-tives".

Mme F. GAREAU.
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franco, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

THEATRES

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

Le vocabulaire de l'éloge n'est pas inépuisable, il faut donc regretter que les termes de spirituel, d'exquis et de charmant soient si souvent épuisés de leurs sens par un emploi inconsidéré quand on voudrait les appliquer avec leur plénitude à une comédie rare comme celle de M. Alfred Savoir. Pendant deux heures on a le sentiment non d'être au théâtre, mais d'observer la vie par les yeux d'un psychologue amusé, averti, profond.

M. Savoir a beaucoup de talent, il possède le sens dramatique le plus subtil et le plus délicat. Et le langage de ses personnages est presque toujours à fin, si juste que la pièce demeure curieuse et vous séduit. Par où plait-elle le mieux ? Est-ce par son dialogue à périodes courtes dont la brièveté évoque un fini savoureux à la chair compacte ou est-ce par le comique sans empois qui éclaire la plupart des scènes ? La qualité de l'interprétation nous abuse-t-elle sur celle de la pièce ? Il n'est rien. Il y a là un tout complet qui charme et c'est ce qui en explique le succès très vif.

Ajoutons que l'interprétation est supérieure avec Mmes Jane Max, Marthe Théri, Mado Ditz et, et MM. A. Cerey, G. Daurine, H. Miral, P. Jacmin, A. Godeau etc.

Tout concourt donc à nous donner un spectacle superbe, qui peut compter comme un des meilleurs de la saison.

Dimanche prochain, à la demande générale, on reprendra la fameuse pièce canadienne "Clara Kimball Young", dans "Cheating Cheaters", histoire originale et amusante ; deux bandes de voleurs décident de voler les bijoux d'une très riche famille. Les voleurs décident de former un syndicat entre eux ; malheureusement tous les membres des deux bandes sont pris en même temps. Un petit roman se déroule à travers ce film amusant et l'histoire finit très bien.

L'autre film "The Beloved Villain" n'est pas moins intéressant. Deux hommes aiment la même femme, et l'un fait croire à l'autre que la femme en question a une très mauvaise conduite, que le père boit, que la mère danse, est, et notre calomniateur épouse la femme qu'il aime et part pour des pays lointains. Le monde est petit dit le dicton, et, en effet, tous se retrouvent.

DOUBLE PROGRAMME AU PASSE-TEMPS

Deux films sont au Passe-Temps jusqu'à ce soir. Clara Kimball Young, dans "Cheating Cheaters", histoire originale et amusante ; deux bandes de voleurs décident de voler les bijoux d'une très riche famille. Les voleurs décident de former un syndicat entre eux ; malheureusement tous les membres des deux bandes sont pris en même temps. Un petit roman se déroule à travers ce film amusant et l'histoire finit très bien.

L'autre film "The Beloved Villain" n'est pas moins intéressant. Deux hommes aiment la même femme, et l'un fait croire à l'autre que la femme en question a une très mauvaise conduite, que le père boit, que la mère danse, est, et notre calomniateur épouse la femme qu'il aime et part pour des pays lointains. Le monde est petit dit le dicton, et, en effet, tous se retrouvent.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE LE 24 MAI

Il y aura une grande manifestation patriotique au Monument National, le 24 mai au soir, à 8 heures, sous les auspices de la Société Nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Les membres du conseil général de la Société occuperont la loge d'honneur. On donnera à cette soirée, la représentation d'un grand drame historique : "Dollard" écrit par un journaliste canadien-français de Montréal, membre de l'Association des Auteurs Canadiens, section canadienne-française, M. Hervé Gagnier.

"Dollard" fut créé au Monument National. La pièce sera reprise le 24 mai à l'occasion de la fête de "Dollard". Elle est en 3 actes et 5 tableaux, l'auteur ayant quelque peu modifié son dernier acte.

Les billets seront bientôt en vente aux prix très raisonnables de \$1.00, 75 cents et 50 cents, plus la taxe des hôpitaux.

CONCERTS

LA FETE DES "SAC-AU-DO"

La fête de la grande société de vétérans français "Les Sac-au-dos" dont M. René du Roure est président, donnera sa fête annuelle au bénéfice de la maison de repos de "Sainte-Adèle", le 17 mai courant, dans la grande salle Lafontaine des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke-Est. Cette fête consistera en un magnifique concert sous la direction de M. Jean Goulet, et en une sauterie à laquelle nous n'en doutons pas bien des jolies filles prendront une part très active.

La partie du concert ne sera certes pas la moins intéressante. M. Jean Goulet prépare un beau programme comprenant : "La voix des clochers" avec chœur, orchestre et projections lumineuses ; "Aladin" ou la lampe merveilleuse, poème symphonique dans lequel M. Conrad Gauthier sera le récitant, Mlle Thérèse Brousseau et M. J. Morancy les solistes.

Les billets sont actuellement en vente chez Ed. Archambault ; chez Raoul Vennat et à la Librairie Beauchemin.

MURATORE AU ST-DENIS

C'est lundi prochain qu'il sera donné aux amateurs montrealais l'occasion d'aller entendre, au théâtre St-Denis, la célèbre Muratore, le grand ténor français qui y donnera un brillant concert, dont on se rappelle la longue et intéressante carrière musicale et artistique.

Muratore, qui fut toujours l'idole de ceux qui l'ont entendu, possède une voix qui, dans son genre est certainement sans égale. Partout où il a passé, il n'a remporté que d'éclatants succès, et c'est pour triompher qu'il est venu ici faire valoir au milieu de nous, ses grandes qualités d'artiste.

Accompagnée de Mlle Melvena Passmore, soprano, de l'orchestre symphonique de Cincinnati, il nous fera entendre sa voix sympathique et chaude, qui fera tressailler son auditoire, d'émotion.

Quant à sa compagnie, sa réputation n'est pas moins brillante, et si l'on en juge par les succès nombreux qu'elle a obtenus sur les plus grandes scènes américaines et européennes, nul doute qu'elle est digne de celui qui chantera à ses côtés.

Mlle Passmore est aussi une artiste très distinguée que nos amateurs aimeront à applaudir et ne se lasseront pas d'entendre.

Voici le programme qui a été élaboré pour la soirée de lundi soir prochain :

Werther "Vers d'Ossian" Massenet
A-Mai... Reynaldo Hahn
B-Enlèvement... Charles Levade
Carmen "La fleur que tu m'avais jetée" Bizet

A-Rencontre... Gabriel Faure
B-Toujours... Gabriel Faure
C-Adieu... Gabriel Faure

RECITAL AMELITA GALLI-GURCI

Grande est l'anticipation créée par l'annonce du prochain recital de Madame Galli-Gurci, qui aura lieu au théâtre St-Denis le jeudi soir, 19 mai prochain.

Il n'y a rien en Galli-Curci du prodige qui brille une saison et disparaît, au contraire, tout en elle est simple et naturel. Elle possède un sentiment remarquable, une sensibilité charmante ainsi qu'une voix des plus rares.

La vente des billets commencera le samedi, 14 mai, aux magasins de musique Lindsay et Cie et Ed. Archambault.

"ROSE ET COLAS"

"Rose et Colas" opéra comique en un acte de Montigny sera chanté au Monument National le 23 mai au soir. Cet opéra aura pour interprètes principaux : MM. Arthur Lapierre, Honoré Vaillancourt, J. Cornélius, Mlle Camille Bernard. La représentation de "Rose et Colas" sera précédée d'une causerie par M. F. Pelletier sur l'opéra comique au XVIIIe siècle. Le même soir on entendra le fameux quatuor Chamberland jouer le "Quatuor" de Gluck.

La soirée sera présidée par Mgr J. A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France.

LA COMMISSION A ACCORDE DES PERMIS A PRES DE 450 EPICIER

(Suite de la dernière page)

s'acquitter de leurs dds le plus tôt possible.

Comme on l'a fait remarquer au cours de l'assemblée, la plupart des épiciers qui avaient déjà des permis pour la vente de la bière, ont obtenu le renouvellement de ces permis. La Commission, après sérieuse considération, n'a refusé que les demandes d'une vingtaine d'épiciers, contre lesquels existaient de très mauvais rapports.

Par contre, elle a accordé des permis à une certaine d'autres épiciers qui n'en possédaient pas auparavant. Ceci porte le nombre des épiciers licenciés à 450 environ.

Afin de permettre aux membres de se conformer plus facilement aux termes de la nouvelle loi, l'Association a fait faire des pancartes qu'elle leur distribue pour les exposer dans leurs épiceries. Sur ces pancartes, il est

Chemin de fer National du Canada Service Transcontinental Direct



LE CONTINENTAL LIMITE

Départ de MONTREAL le 9.00 P.M. TOUS LES JOURS (Sous réserve)

POUR NORTH BAY — Les endroits T. & N.O. Ry. — COCHRANE — WINNIPEG — EDMONTON — PRINCE RUPERT — VANCOUVER — VICTORIA

MATERIEL ROULANT : Wagons-lits modernes, wagons-lits touristes, wagon-panorama-bibliothèque et à compartiments jusqu'à Vancouver ; wagons-restaurant et wagons de colons.

Pour tous renseignements s'adresser à l'agent du chemin de fer National ou Grand Tronc.

CANADIEN NATIONAL — GRAND-TRONC MONTREAL — OTTAWA

Les billets sont bons sur les deux lignes au choix des voyageurs.

Les billets sont bons sur les deux lignes au choix des voyageurs.					S.S. CANADIAN PACIFIC	
Dep. Montréal Gare Bonaven- ture	8.15 AM	1.00 PM	7.45 PM	9.00 PM	S.S. Canadian Navigator	8 Ma
					SERVICE DE LONDRES	
Dep. Montréal Term. du Tunnel	8.00 AM	1.00 PM			S.S. Canadian Squatter	25 Ma
					SERVICE DE GLASGOW	
AR. OTTAWA Gare Union	11.45 AM	12.01 PM	7.30 PM	4.45 PM	S.S. Canadian Otter	21 Ma
				10.05 PM	SERVICE DE CARDIFF & SWANSEA	
				12.00 M.	S.S. Canadian Hunter	25 Juin
					SERVICE DES INDIES ET DE L'ARCTIC	
Dep. OTTAWA Gare Union	7.15 AM	8.30 PM	12.05 PM	3.30 PM	1.45 PM	9.20 PM
Ar. MONTREAL Term. du Tunnel			3.50 PM		8.45 PM	
Ar. MONTREAL Gare Bonaven- ture	10.15 AM	12.00 M.		6.30 PM	10.50 PM	

*Tous les jours. *Tous les jours, dimanche excepté.

MATERIEL ROULANT : — Wagons-observatoires. Wagons-salon et restaurant. Wagons modernes.

Pour plus amples renseignements s'adresser aux agents des billets à Montréal.

fait mention des principales dispositions de la loi concernant la vente des bières. Il y est dit que la vente de la bière ne peut être faite que de 9 heures le matin à 10 heures le soir ; qu'il ne peut en être livrée à des personnes âgées de moins de dix-huit ans ; que les épiciers ne peuvent transporter la bière en dehors de l'île de Montréal, et qu'il n'est pas permis de boire de la bière dans l'épicerie et ses dépendances.

On y rappelle encore la pénalité imposée à la première infraction : \$1,000 d'amende ou trois mois de prison. Un grand nombre de membres se sont procuré cette pancarte hier, pour l'afficher dans leurs établissements.

Vers la fin de l'assemblée, il a été question du pique-nique de l'Association qui doit avoir lieu au cours de l'été et l'on a parlé d'en commencer l'organisation, mais on n'a pas pris de décision importante, si ce n'est que l'on verra à l'organiser sous peu.

D'après une déclaration faite au cours de l'assemblée, un membre de la Commission des liquesurs avait fait la remarque que quelques épiciers ont acquitté le paiement de leurs permis, par chèques, quand ils n'avaient pas de fonds suffisants en banque. Il en résulte beaucoup d'inconvénients. Aussi l'association engage-t-elle ses

membres à agir avec prudence, de manière que la situation soit claire et nette et qu'ils ne soient pas exposés à se voir refuser un permis.

CHANGEMENT DE NUMERO DE TELEPHONE

Les chemins de fer National Grand Tronc annoncent à leurs clients qu'un échange privé vient d'être installé au bureau des billets et voyageurs de la ville, No 250 rue Saint-Jacques et que le numéro de téléphone est maintenant Main 2620.

CONSULAT FRANÇAIS

Les jeunes Français dont les noms suivent : Edmond Bion, François Crozon, Jean Guillou, Louis Millet, Albert Minet, Marcel Neant, sont priés de recevoir une communication qui les fait connaître leur adresse ou de se présenter au Consulat Général de France, 50 Notre-Dame Ouest, pour intérêt.

LE BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE

Les nombreuses personnes qui s'intéressent à l'œuvre de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse sont priées de prendre note que les bureaux de cette association sont maintenant installés au No 821 rue St-Hubert, entre l'Ontario et Sherbrooke, où tous seront toujours les bienvenus.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITE

DE MONTREAL, QUE

SERVICE DE LIVERPOOL 8 Mai
S.S. Canadian Navigator

SERVICE DE LONDRES 25 Mai
S.S. Canadian Squatter

SERVICE DE GLASGOW 21 Mai
S.S. Canadian Otter

SERVICE DE CARDIFF & SWANSEA 25 Juin
S.S. Canadian Hunter

SERVICE DES INDES ET DE L'ORIENT 11 Mai
S.S. Canadian Leader

SERVICE DE LA NOUVELLE-ZELANDE 28 Mai
S.S. Canadian Splendor

SERVICE DE JANEIRO, SANTOS, RIO DE JANEIRO, ET BAHIA 28 Mai
S.S. Canadian Seigneur

SERVICE DE BARBADOS, TRINIDAD ET DEMERARA 21 Mai
S.S. Canadian Conqueror

SERVICE DE ASSAU, KINGSTON, ET BELIZE 24 Mai
S.S. Canadian Forester

SERVICE DE LA HAVANE, CUBA 19 Mai
S.S. Canadian Miner

SERVICE DE ST-JEAN, TERRE-NEUV 27 Mai
S.S. Canadian Snapper

*Transporte un nombre limité de passagers de cabine.

*Transporte des passagers de 1ère classe seulement.

Sous-directeur : W. A.

AU BOUT DU FIL

C'est un fait connu depuis longtemps que les révolutionnaires, en vieillissant, s'assagissent et les loups font bergers. Lénine vient de re-

nir la monnaie. Il ritablira bien
 les banques et celles-ci comperont
 intérêt sur les dépôts. Une fois
 gagé sur cette route, il n'y a pas de
 retour pour que le grand maître de
 la monnaie internationale s'arrete
 sur les verrons finir quelque jour
 dans la peau d'un vain conservateur.
 La Bourse a sa manie bien à elle
 de retourner les questions. Elle a
 questions les plus compliquées.
 à quelques mois à peine, le fran-
 çais envalon cinq nous de notre mo-
 nie. Il en vaut neuf aujourd'hui.
 nous doute il en vaudra dix avant
 longtemps. Ces chiffres sont une in-
 certitude certaine que les affaires de
 France ne vont pas mal et que le
 franc finira finit bien par payer.
 La fermeture des fabriques de pa-
 pier n'aura d'autre effet que d'amor-
 tiser les journaux, les imprimeries,
 les presses rapidement les journaux
 et les journaux. Les Américains n'auront plus
 papier, nous en aurons encore et
 les fabriques connaîtront de nou-
 veaux jours de grande activité.
 Cette perspective est de nature à

l'attention des spéculateurs sur les valeurs canadiennes de papier de pâte, dont la dépréciation est certainement exagérée.

On sait qu'il répugnait au juge Jarry de réduire les salaires du personnel ouvrier du U.S. Steel. Mais il est probable que la diminution des recettes et la brisée ses répugnances et que la réduction soit imminente. La compagnie conservera une somme importante que ses ouvriers ne toucheront pas, et les touchant pas, ceux-ci ne paieront la dépense et ce sera une nouvelle forme de ralentissement des affaires. Cette cause d'infatigable ne saura pas faire la hausse continue réelle.

La baisse continua à refléter l'opinion générale que le courant spéculatif est orienté à la hausse. En dépit des crises de bénéfices les cours

chissent pas et les aciers continuent à faire preuve d'excellentes dispositions.

LES CHANGES ETRANGERS

Les changes européens ont continué de faire preuve d'une grande fermeté et plusieurs ont enregistré d'importantes hausses. Les livres sterling ont augmenté d'une manière soutenue et se situent hier à \$257.2 pour demandeur, contre \$256.50 le 10 septembre. Les francs belges à 8893, comparativement à 8877 et 8778 la veille. Les cotations ont été comme suit :

NEW-YORK		
	Dem.	Cabi.
sterling	257.5	258
francs français	8893	8893
francs belges	8902	8908
francs suisses	1762	1771
lire	649	651
francs suisses	1762	1771
scandinaves	1394	1400
ark	1514	1515

MONTREAL		
	Dem.	Cabi.
sterling	444	445
francs français	8885	8893
francs belges	8902	8908
francs suisses	1764	1771
lire	6548	6560
francs suisses	1764	1771
ark	1512	1515

En fermeture les fonds de New-

Négociant à Montréal à prime
à 2 pour cent.

Cours fournis par "The Domestic
Exchange Company, Limited"
sur Saint-Jacques, Montréal.

5 Mai 1927

France italienne	100
France française	100
France belge	100
Autriche	100
Mariée allemande	100
Roubles russes 200	100
Couronnes suédoises	23
Francs suisses	48
Florins hollandais	48
Grachmes grecques	48

RECETTES DU C. P. R.

Revenu des chemins de fer
Revenu des postes et télégraphes
Revenu des douanes du Canada

BAISSE DU PAPIER

BASSE DU PAPIER
Les manufacturiers canadiens de papier annoncent une baisse de 10 pour cent dans les prix des divers sortes de papier. C'est une réduction de 30 à 40 pour cent par comparaison avec les prix les plus élevés payés l'année dernière.

LE CANADA est imprimé et publié par
LA CIE DE PUBLICATION DU
NADA, Limited, dont M. J. B. L.
pointe est le Gérant-Général, au bu-
reau No 72 rue Saint-Jacques.

Téléphone MAIN 357
L. A. CARON

COMPTABLE VERIFICATEUR
LICENCE
INSTITUT COMPTABLE
92, rue Notre-Dame Est, Montreal
Chambre 22, Immeuble La Sau-
vegarde.
27-1 Fin. J.C.

SPECULATION :

Avant tout, soyez informé.
Rien n'importe tant que de suivre attentivement les fluctuations de la cote. A cet effet, demandez notre

NOTE

AMERICAINE
adressée gratuitement, chaque
jour.

FAIRBANKS,
2066 ELIN

**GUSSELIN
& CO**
*Agents de Change à la
Bourse de Montréal*
103 Ouest, rue Notre-Dam

Téléphone: Main 4090.
Communiquant avec tous
les services.

NORACE J. LABREQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANÇAIS
260, Rue ST-JACQUES. Tél. MA 955.